



▶ La Lettre aux auditeurs

AVRIL 2012

SOMMAIRE

▶ VIE DE L'ASSOCIATION

- Activités programmées p 2
- Activités passées p 3

▶ NEUVIÈMES ENTRETIENS

- La réflexion stratégique p 6
- Ouverture des entretiens p 6
 - Table ronde 1 p 8
 - Table ronde 2 p 11
 - Table ronde 3 p 13
 - Table ronde 4 p 17
- La session nationale p 21
- Vous avez dit «Chear med» p 22
- Ouvrage lu pour vous p 22

▶ LE MONDE DE L'ARMEMENT

- Nouveaux acteurs, nouvelles menaces p 23
- L'industrie de défense turque, ambitions et limites p 24

▶ LE MOT DU PRÉSIDENT

Cher camarade,

Le 15 mars dernier, le Comité de direction de notre association m'a fait l'honneur de me confier les fonctions de Président à l'unanimité. Je mesure les responsabilités qui sont désormais les miennes à la tête d'une communauté prestigieuse formée d'hommes et de femmes aux grandes compétences.

Ma première pensée est pour notre Président sortant, Bernard Besson, qui a volontairement remis son mandat au CODIR. Au cours d'années bouleversées et difficiles, Bernard a dirigé et représenté notre association avec la lucidité, la fermeté, la diplomatie et le sens de l'équipe qui le caractérisent. Marquée par la disparition du CHEAr et la création du nouvel Institut des Hautes Études de la Défense Nationale où se déroule la session nationale Armement et Économie qui a repris le programme et les traditions de la session annuelle du CHEAr, cette période a vu pour nous tous les risques et s'est conclue, en définitive, par une reconnaissance et un renforcement de la spécificité Armement. Que Bernard en soit remercié, sa modestie dut-elle en souffrir, car il a été l'homme de la situation lors de ces moments délicats.

Sa présidence s'est achevée sur les 9^{es} Entretiens Armement et Sécurité, activité créée par Nicole Chaix alors présidente de notre association et qui furent encore une fois un succès et témoignent du fait que l'AACHEAr est bien le centre de la réflexion de la communauté Armement en France. Parmi les nombreux artisans de cette réussite, je souhaite plus particulièrement souligner le rôle de Gérard Dugard, coordinateur des groupes de travail qui constituent

le socle intellectuel des EAS, et l'implication très efficace de l'amiral Lacaille et de Martine Graziani au sein de la Délégation.

La confiance que m'a exprimée le CODIR et la dynamique impulsée par mon prédécesseur me donnent toutes les raisons pour travailler au développement de notre association à laquelle m'attachent des années de participation à ses activités, notamment comme membre du CODIR. Les axes d'action sur lesquels je m'engage et que le CODIR a approuvé en m'élisant sont au nombre de trois :

- Maintenir l'esprit et la méthode qui nous avons développés lors des sessions pour assurer l'influence de l'AACHEAr au sein de l'IHEDN et de l'Union des Associations de l'IHEDN ;
- Affirmer notre vocation à être le centre de la communauté de l'Armement en France, sans oublier de jeter des ponts vers l'extérieur ;
- Diversifier et développer nos activités afin de renforcer notre lien, de réaliser et de légitimer nos objectifs.

Cela ne sera possible que par le soutien du plus grand nombre de nos membres car il n'y aura pas de vrai succès sans succès d'équipe.

Je te prie de croire, cher camarade, à mes sentiments les plus amicaux.

Mario Faure

Les opinions exprimées dans les articles suivants sont le fait de leurs auteurs et n'engagent pas la responsabilité de l'AACHEAr

VIE DE L'ASSOCIATION

■ ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

- Exposition Artemisia le 22 mai 2012 au musée Maillol
- Eurosatory le 13 juin 2012 au parc des Expositions de Villepinte
- Visite du laboratoire Neurospin, CEA
- Dîner d'accueil de la 49^e SNAED le jeudi 4 octobre 2012
- Euronaval du 22 au 26 octobre 2012 (date non déterminée)
- Exposition Henri Rouard au musée Marmottan (date non déterminée)
- Exposition Van Gogh à la Pinacothèque (date non déterminée)
- Exposition Soutine à l'Orangerie (date non déterminée)

NOUVELLES DE L'UNION-IHEDN

Vue de l'Union-IHEDN, la transition est terminée et satisfaisante.

Restent deux questions liées et non réglées :

- les conditions de l'intégration dans les associations régionales de nos membres résidant en province ;
- les cotisations multiples : CHEAr/IHEDN et CHEAr/AR.

Le renouvellement du Conseil d'administration de l'Union et de son président aura lieu fin mai 2012. Pour nous cela implique de choisir nos représentants au CA de l'Union et leurs suppléants (8 en tout), ainsi que nos délégués à l'AG de l'Union, qui éliront le prochain président de celle-ci.

Ces élections ont eu lieu au CoDir du 15 mars 2012 et nos représentants futurs à l'Union seront donc :

Titulaires

M. Faure (24^e), A. Crémieux (12^e),
Ph. Roger (25^e), D. Geiger (29^e).

Suppléants

N. Chaix (24^e), B. Besson (24^e),
G. Lepeuple (25^e), G. Somekh (28^e)

Les délégués à l'AG sont

N. Chaix (24^e), A. Crémieux (12^e),
F. Flori (24^e), D. Geiger (29^e),
F. Lefaudeux (16^e), G. Lepeuple (25^e),
A. Nodet (38^e), Ph. Roger (25^e),
G. Somekh (28^e).

PROJET DE VOYAGE EN ESPAGNE (Mai 2013)



Monastère San Pere de Rodés.

Jean-Marie Biermé (11^e session CHEAr) vous propose un nouveau voyage en Espagne en mai de l'année prochaine. Il souhaite vous faire découvrir les spécificités de l'art roman du Royaume d'Aragon.

Le voyage aurait lieu du jeudi 23 mai 2013 au vendredi 31 mai avec prolongation possible le samedi 1^{er} juin 2013 en fonction du programme qui n'est pas encore totalement arrêté.

Le périple s'amorcera à Barcelone (jusqu'au début du XVI^e siècle et la fusion du royaume de Castille et de celui d'Aragon, le comté de Catalogne était partie du royaume d'Aragon) et vous fera découvrir ou revoir des cathédrales



Château-parador de Cardona.

(Gérone, la Seu d'Urgell, Lleida, Jaca et Tarragone), des musées (Barcelone, Gérone, Jaca), des monastères (San Père de Rodés, San Joan de los Abadesses, Ripoll, San Juan de la Peña, Poblet, Santes Creus), des châteaux (Cardona, Loarre), mais aussi quelques humbles églises romanes (Organya, Coll de Nargo, Larrede).

Au passage, nous visiterons des monuments construits dans



Église San Pedro de Larrede

des styles différents tels que les cathédrales de Barcelone ou de Saragosse, le palais mudéjar de l'Aljaferia à Saragosse, un château monastère (Alcañiz) ou un aqueduc romain à Tarragone. Bien sûr, chaque fois que cela sera possible, vous logerez dans les célèbres *paradors* dont les participants aux voyages antérieurs ont apprécié les qualités.

Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes car il reste encore de nombreux points à finaliser, à commencer par les détails matériels et financiers. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas toutefois à vous manifester au plus tôt auprès de l'Association. Et si vous disposez d'une adresse électronique, faites le par ce moyen en mettant l'organisateur en copie destinataire à l'adresse suivante : jean-marie.bierme@m4x.org. Celui-ci vous donnera des précisions sur les visites envisagées et accueillera avec plaisir toutes vos suggestions, en particulier en ce qui concerne le programme et son thème.

■ ACTIVITÉS PASSÉES

Assemblée générale du 15 novembre 2011

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 17 novembre 2011 à l'amphi Lacoste. Ouverte à 19 h 00 par le président Besson qui, après un mot de bienvenue, cède la parole à l'IGA Robert Ranquet, directeur adjoint de l'IHEDN, dont voici le résumé de l'intervention.

Vue de la direction de l'Institut, la 47^e session, la première du nouveau système, s'est révélée dynamique et a fait preuve d'une bonne cohésion. La nouvelle 48^e session comprend 10 femmes sur 54 auditeurs ; c'est une novation. Il y a également 13 auditeurs de la DGA, 11 ressortissants de la Défense, 4 d'autres ministères (Intérieur, Éducation...), 16 représentants des entreprises, 7 de la société civile (divers), 3 étrangers (2 américains, 1 allemand). Les voyages auront pour destination Abu Dhabi et la Chine pour le plus long.

La réforme de l'IHEDN est plus large que la simple adjonction d'une session Armement. Elle a modifié les responsabilités de l'IHEDN, aujourd'hui organisée en trois ensembles assez différents : politique de défense (ancien IHEDN) ; politique étrangère, pour à la formation des jeunes destinés à la Carrière et à celle des ambassadeurs prenant leur poste, ensemble placé sous la direction de M. Joël de Zorzi. Cette partie demande encore pas mal de travail pour fonctionner normalement. Enfin un ensemble Armement et économie de défense qui assure la continuité avec l'ancien CHEAR.

En parallèle et en coordination, des activités sont menées avec l'INESJ. Là aussi le travail à faire reste important pour obtenir une bonne cohérence comme il est prévu d'y parvenir.

Tout ceci mérite une nouvelle et commune pédagogie, ce à quoi s'attelle le directeur de la formation, Michel Foucher.

De surcroît des stages ont été ouverts sur les actions militaro-industrielles, l'économie et l'industrie ; des chaires d'enseignement et de recherche (en particulier avec le pôle *ad hoc* d'EASD). Ceci implique également l'appel au mécénat et donc, la recherche des mécènes.

Enfin des ouvertures vers les jeunes des banlieues sont mises en place ; vers l'Europe (sessions armement et économie 23^e SERA).

L'organisation nécessaire à ce nouvel Institut a été mise en place depuis 18 mois maintenant. Son fonctionnement est aujourd'hui stabilisé. On recherche aussi les moyens de développer une partie armement et économie, dans les associations régionales.

L'AGO s'est poursuivie selon la procédure habituelle, avec lecture du rapport financier, et votes sur ce rapport.

Rapport du trésorier

Le trésorier donne les grandes lignes de son rapport L'exercice 2010-2011 est encore marqué par la crise. C'est une année sans EAS, donc sans aisance financière. Enfin, pour la première fois, nous avons versé à l'Union des associations IHEDN, les 10 € prévus de reversement sur cotisation de chacun de nos adhérents.

Quelques points essentiels

Nous avons reçu 867 cotisations sur un objectif de 900. La baisse se poursuit donc, depuis les 900 environ des années 2005/2009. L'accroissement du nombre de cotisants est essentiel à rechercher.

Les produits financiers sont nuls (conjuncture défavorable). Les manifestations ordinaires sont légèrement bénéficiaires. Les résultats de cet exercice sont pourtant négatifs d'environ 16 000 €.

Le rapport des commissaires aux comptes est agréé à l'unanimité. Les comptes et le quitus au trésorier sont approuvés. Patrice Raynaud (10^e SN) demande à cesser sa charge de commissaire aux comptes. Un remplaçant volontaire, Jean-Claude Bourgeois (29^e SN) est élu. André Spite est renouvelé.

Projet de budget 2011-2012

Construit sur les bases habituelles suivantes :

- Maîtrise des dépenses
- Équilibre des manifestations
- Hypothèse de 875 cotisations (soit 8 750 € de reversement à l'Union)

Les charges se sont accrues du fait de frais de fonctionnement, dont nous ne sommes pas maîtres : loyer, photocopies, électricité ; et de nouvelles sont en train d'apparaître : affranchissement du courrier, par exemple. Le reversement à l'Union continuera à lourdement peser. Les marges sont plus faibles :

- L'augmentation des dépenses devient plus visible, en particulier dans les éditions (environ 2000 € pour les EAS) et le courrier.
- Les honoraires intermédiaires (DG) sont supprimés.
- Les synergies avec l'Union sont faibles. Celles-ci ayant les mêmes problèmes extérieurs que nous.
- Le nombre de cotisants est faible et décroît.
- Les réserves sont encore importantes, mais il ne faudrait pas que des exercices déficitaires se produisent trop souvent.

Le projet de budget pour l'exercice 2011-2012 est présenté avec une perte d'environ 5 000 €. Il est adopté à l'unanimité.

Nota : Un projet de budget pour les EAS 2012 est présenté en séance de l'AGO. Envisageant un coût total de 39 500 € et des recettes de 43 500 €, soit une marge bénéficiaire de 4 000 € ; le tout sur une base de 235 participants. Les chiffres réalisés sont moins optimistes, pour environ 200 participants, les EAS 2012 ont été bénéficiaires de 1 500 €. Nous avons remarqué à cette occasion une hausse des prix de revient, une bonne stabilité des recettes, en particulier du mécénat. Nous en reparlerons en AGO 2012.

Le président rappelle qu'il avait été convenu en CoDir, de parvenir en finale à une cotisation de 60 € en deux temps : 55 en 2010, puis 60 en 2011. Il soumet alors au vote la proposition suivante : « Le montant de la cotisation est fixé à 60 euros à partir du début du prochain exercice 1^{er} juillet 2012 - 30 juin 2013 ». La proposition est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

Les résultats des élections sont ensuite présentés :

- deux postes pour les délégués de la 47^e SNAED : Jean-François Knepper et Stéphane Pichon confirmés ;
- trois postes à affecter (non renouvelables ou titulaires non candidats M. Legrand-Larroche, B. Vandecasteele et J. Banivello) ; sont élus : Lionel Bourdon (46^e), Mario Faure (24^e).

Nota : un poste reste à renouveler, permettant de lisser les relèves de l'année prochaine.

- Quatre postes renouvelables et renouvelés pour les réélus suivants : Ch. Dumas (44^e), P. Guinard-Thebaut (44^e), A. Nodet (38^e), Ph. Roger (25^e).

■ Dîner d'accueil de la 48^e SNAED

Le dîner d'accueil de la 48^e SNAED a eu lieu au Pavillon Joffre de l'École militaire le 6 octobre 2011. Cette nouvelle formule, inégalable en qualité-prix, a paru satisfaire les 170 participants. La sonorisation mérite d'être améliorée (le cercle mess est au courant).

La direction de l'IHEDN a participé avec bonne humeur aux prestations animées de la 47^e SNAED qui s'est révélée à la fois soudée et dynamique grâce à la ferme direction de ses délégués Stéphane Pichon et Jean-François Knepper.

■ Voyage en Russie

Organisé par R. Serradeil (23^e) avec des camarades de Suptélécom et quelques chéaristes, ce voyage a eu lieu en septembre. L'initiative de notre camarade mérite d'être soulignée... et imitée.

Une soirée de débriefing (amphi Lacoste et salle Aubry) a réuni une grosse vingtaine de participants et s'est clôturée par un pique-nique amical.

■ Exposition « Pompéi, un art de vivre », musée Maillol le 12 octobre 2011

Le musée Maillol a conçu cette exposition pour montrer la modernité de la civilisation romaine, socle et mémoire incontournable de notre culture occidentale.

Une *Domus Pompeiana*, Villa pompéienne, est évoquée : l'Atrium, le portique, le Triclinium (salle à manger), l'autel, la salle de bain, la cuisine... Chaque pièce est ornée de fresques et tous les objets usuels s'y trouveront. Plus de deux cents œuvres venant de Pompéi seront ainsi présentées.

Si les monuments publics de l'Empire romaine, théâtres, amphithéâtres, thermes, temples sont nombreux et souvent en bon état de conservation, les maisons, en dehors de celles retrouvées ensevelies par le Vésuve en l'an 79 à Pompéi, Herculanium, Oplontis et Stabies, sont très rares. Ces villas continuent à nous émerveiller par leur état de conservation.

Leurs infrastructures, l'eau courante, la distribution de la chaleur, le tout-à-l'égout, l'intégration des espaces verts jusqu'aux formes des objets quotidiens, sont d'une modernité spectaculaire.

L'exposition invite le visiteur à circuler dans cette villa comme si elle était sienne, créant pour un instant l'illusion, malgré les 2000 ans qui nous séparent, d'être les contemporains des maîtres de maison.

■ Exposition « Giacometti et les Étrusques », la Pinacothèque 23 novembre 2011

La Pinacothèque présente une lecture inédite de l'œuvre du sculpteur Alberto Giacometti.

L'intérêt de Giacometti pour la figure primitive se retrouve très tôt dans son œuvre, mais l'art étrusque va provoquer chez l'artiste un bouleversement considérable. Il découvre cette civilisation au département archéologique du Louvre et surtout au cours de l'exposition sur l'art et la civilisation des Étrusques de 1955 à Paris.

Ce peuple étrange et mystérieux créa une forme d'art exceptionnel en qualité, en richesse et en beauté, composée de sarcophages sculptés et de figures guerrières puissantes. Les Étrusques développèrent également une forme de figure sculptée longiligne. Le choc fut tel pour Giacometti qu'il souhaita aller plus loin dans la compréhension de ce peuple et de son art. Cette révélation constitue l'une des clés essentielles à la compréhension de sa forme de création la plus connue et la plus forte : la représentation de longues figures verticales, émaciées à l'extrême.

L'exposition confronte une trentaine d'œuvres du sculpteur suisse à 150 objets de la civilisation étrusque, notamment une statuette en bronze, joliment dénommée « l'ombre du soir », datant de 350 à 300 avant J.C., l'un des chefs-d'œuvre trouvés à Volterra au sud de Pise, symbole mystérieux de ce peuple religieux, maître de la divination.

Les figures célèbres de Giacometti, des séries de Femme de Venise à celles des Homme qui marche, ne peuvent se concevoir sans référence à cette sculpture longiligne et puissante.

■ Exposition « Cézanne et Paris », musée du Luxembourg 7 décembre 2011

Si Cézanne (1839-1906) est généralement associé à la Provence, on ne saurait l'y restreindre. Plus de la moitié de son temps, à partir du moment où il se consacre à la peinture, se passe à Paris et en région parisienne. Il fait le voyage Aix-Paris plus de vingt fois ! Bien entendu, les raisons de sa venue ne sont pas les mêmes à vingt et soixante ans. L'artiste déjà âgé, encore incertain de son œuvre (« je fais de lents progrès » écrit-il à la fin de sa vie) peint en se retirant sur les bords de la Marne ou du côté de Fontainebleau, quand ce ne sont pas des portraits de quelque marchand, de critique et toujours de sa femme. Il n'est plus le jeune homme, ambitieux de « conquérir » Paris avec la volonté d'entrer à l'école des Beaux Arts et de présenter des œuvres au Salon. À Paris, Cézanne se confronte tout autant à la tradition qu'à la modernité. Il trouve les « formules » avant de les exploiter en Provence. Le va-et-vient entre Provence et Île-de-France devient constant même si les rythmes évoluent. En tout cas après 1890, les critiques, les marchands, les collectionneurs commencent à s'intéresser à son œuvre. Cézanne se montre attentif à cette reconnaissance qui ne peut venir que de Paris. Ainsi imprime-t-il plus que tout autre sa marque dans l'art moderne : des post-impressionnistes à Kandinsky, l'avant-garde le considérera comme un précurseur, « notre père à tous », selon la formule de Picasso.

L'exposition qui présente environ 85 œuvres « parisiennes » recouvrant toute la carrière de Cézanne, interroge ces incessants va-et-vient entre Nord et Sud. Elle entend montrer que c'est à Paris, plus qu'en Provence que Cézanne élabore les formules d'un nouvel ordre pictural qui feront de lui la figure tutélaire des artistes du XX^e siècle, « notre père à tous », selon Picasso.

■ **Exposition Henri-Edmond Cross, de Seurat à Matisse, musée Marmottan 11 janvier 2012**

L'exposition présentée au Musée Marmottan Monet retrace la carrière d'Henri-Edmond Cross, figure majeure du néo-impressionnisme français. Première grande rétrospective parisienne, elle démontre l'importance de ce peintre dans l'aventure de l'art moderne. L'art de Cross représente un jalon essentiel et unique entre le divisionnisme de Seurat et le fauvisme de Matisse et Derain. Ce n'est pas sans raison que le peintre Maurice Denis, auteur de plusieurs textes importants sur l'œuvre de Cross, loua son goût de « la couleur pure » et le lyrisme de ses compositions. De fait, la palette de Cross et la nature poétique de son œuvre le singularisent parmi les néo-impressionnistes de son époque. Cet ami de Paul Signac, de Maximilien Luce, de Théo Van Rysselberghe, fut également un talentueux et prolifique aquarelliste, dont le talent est mis en valeur par cette exposition.

Né à Douai en 1856, et de son vrai nom Delacroix, Henri-Edmond Cross débute son apprentissage artistique auprès du peintre lillois Carolus-Duran. Délaissant la voie académique il s'installe à Paris en 1881. En découvrant la peinture de Seurat, Cross prend conscience de la naissance d'une nouvelle tendance, il adopte la palette des néo-impressionnistes en 1890-1891.

Ayant pour prédilection la mer et le paysage méditerranéen, Cross évolue vers une palette annonciatrice du fauvisme.

■ **Visite du musée des Lettres et Manuscrits, 20 mars 2012**

La lettre et le manuscrit n'avaient jamais fait l'objet d'une présentation permanente avant que Gérard Lhéritier en 2004, eut l'initiative de fonder le premier musée entièrement dédié aux lettres et aux manuscrits.

Aujourd'hui, porté par le succès croissant du nombre de ses visiteurs, le Musée des lettres et manuscrits investit le cœur de Saint Germain des Prés pour vous faire revivre par ses collections les plus belles pages de notre Histoire.

Les correspondances, les manuscrits littéraires, historiques ou scientifiques, les partitions musicales, les livres anciens sont autant de rendez-vous avec des personnages célèbres.

Au fil des pages manuscrites apparaît le pouvoir de l'écriture qui nous amène au plus près des rêves de ceux qui ont façonné le monde et de la genèse des œuvres les plus prestigieuses de l'humanité.

Tous ces écrits uniques sont mis en exergue par une très belle scénographie, une présentation muséale inédite magnifiant un parcours de visite organisé en cinq thèmes : l'Histoire, les Arts, la Littérature, les Sciences, la Musique.

En plus nous avons vu quelques uns des messages secrets du général de Gaulle, émis pendant la guerre.

Une technologie muséale de pointe contribue à révéler la beauté exceptionnelle de ces documents originaux sous tous leurs aspects, parfois même inattendus, et ceci pour mieux appréhender les pensées de leurs célèbres auteurs.

À l'époque des aménagements haussmanniens et de la percée de la voie circulaire intérieure, les deux immeubles du 222 sont construits,

qui vont appartenir un demi siècle à l'éditeur Rombaldi. Aujourd'hui l'immeuble sur cour a été réhabilité en respectant l'architecture originale, soit un atrium central éclairé de manière zénithale.

NEUVIÈMES ENTRETIENS « ARMEMENT ET SÉCURITÉ »

■ LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Les neuvièmes Entretiens Armement et Sécurité se sont tenus avec succès le 16 février à la Maison des Arts et Métiers, avec près de 200 participants, notamment des auditeurs des deux sessions « Politique de défense » et « Armement et économie de défense » en cours de l'IHEDN. La diversité des thèmes abordés et l'originalité de certains d'entre eux ont été particulièrement appréciées. Les actes synthétisés de ce colloque sont présentés ci-dessous.

Lors des quatre tables rondes, sept groupes de réflexion (le record égalé révèle l'intérêt que vous portez à cette activité de notre association) et le groupe Éthique ont présenté leurs analyses et recommandations, qui ont été débattues par des intervenants extérieurs de haut niveau.

Leurs rapports seront prochainement publiés par la Documentation de l'information légale et administrative, sous le titre « La défense dans un monde en mutation ». Ce livre sera adressé à de grands décideurs et à diverses institutions. Il sera également vendu par la DILA (ex Documentation française).

Un rayonnement des travaux est également assuré par la rédaction d'articles dans des revues de défense.

Je remercie celles et ceux qui, pendant 18 mois, ont consacré une partie de leur temps à ces activités, en y apportant leurs connaissances et leurs compétences, au service de la défense et de l'armement.

Les EAS 2014 se préparent déjà ; le dixième cycle bisannuel est engagé ; l'appel aux idées pour de nouveaux sujets de réflexion vient d'être lancé ; quelques suggestions m'ont déjà été adressées. Sur la base de vos propositions, les thèmes de futures réflexions vous seront proposés au début de l'été, dans la perspective de constituer de nouveaux GR qui pourront démarrer leurs travaux dès la rentrée. J'espère que vous serez nombreux à y participer.

Gérard Dugard
Coordinateur de la réflexion stratégique

Organisés par l'Association des Auditeurs et Cadres des Hautes Études de l'Armement, les neuvièmes Entretiens Armement et Sécurité se sont tenus le 16 février à la Maison des Arts et Métiers. Quatre thèmes ont été déclinés : la France, l'Union européenne et les pays émergents ; les échéances de la défense ; stratégie industrielle, civile et militaire ; valeurs humanistes et défense.

L'ingénieur général de l'armement **Bernard Besson**, président de l'AACHEAr, remercie les personnalités présentes et accueille les participants à ces Entretiens, rendez-vous important pour tous ceux qui participent à la réflexion stratégique de défense et de sécurité. Réunis pendant près de deux ans en groupes de recherche et d'études, des auditeurs du CHEAr et de l'IHEDN, sont venus confronter leurs réflexions et leurs expériences. Les membres de ces groupes de réflexion sont pour la plupart des responsables de haut niveau du monde de l'armement, de l'industrie ou de la haute administration en activité. Au-delà de leurs préoccupations du quotidien, ils ont voulu débattre de celles qu'ils appréhendent pour l'avenir, en sachant prendre sur leur temps libre pour se consacrer à ces travaux. C'est sur les idées qu'ils avancent que les débats s'engageront.

Ce colloque apporte des éclairages ponctuels en ce temps de révision et d'actualisation du Livre blanc ; l'intégralité des rapports sera prochainement publiée à la Direction de l'information légale et administrative.

Ouverture des Entretiens

Francis Delon, secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, observe que cette session des Entretiens présente un caractère particulier dans la mesure où elle se tient au début d'une année qui, pour la défense et la sécurité de notre pays, sera déterminante.

Les échéances pour la défense et la sécurité se succèdent : élections présidentielles et législatives, élaboration d'un budget triennal pour les années 2013-2015, actualisation du **Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale** de 2008, élaboration d'une loi de programmation militaire pour les années 2013-2018.

Dans ce contexte, le SDGSN a reçu le mandat de conduire une réflexion interministérielle sur l'évolution du contexte stratégique depuis 2008 afin de faciliter et d'accélérer l'actualisation du **Livre blanc**, qui ne pourra intervenir pour d'évidentes raisons qu'après les élections, donc au second semestre 2012. Cet exercice est désormais terminé et ses conclusions viennent d'être rendues publiques ; **Francis Delon** évoque les principales d'entre elles.

L'analyse stratégique conduite en 2008 est largement confirmée : la mondialisation reste un paramètre central de la donne stratégique mondiale, l'arc de crise demeure une zone d'intérêt de sécurité prioritaire pour nous, les vulnérabilités nouvelles pour le territoire et les citoyens européens demeurent, l'idée d'une continuité sécurité intérieure - sécurité extérieure et de l'interconnexion croissante des menaces et des risques n'est pas remise en question. La stratégie de sécurité nationale reste le cadre structurant de notre politique de défense et de sécurité.

Pour autant, le panorama stratégique dressé en 2008 a évolué : les évolutions politiques et stratégiques touchant le monde arabe constituent une rupture stratégique qui modifie profondément la donne ; les « printemps arabes » ont placé les pays du Sud de la Méditerranée au cœur des préoccupations stratégiques de

La France. La reconfiguration de l'équilibre des puissances s'accélère sous l'effet de la crise économique et financière. Elle se traduit par un déplacement du centre de gravité stratégique du monde vers l'Asie. Une nouvelle séquence stratégique américaine se dessine, affichant désormais une volonté renouvelée de s'affirmer en tant que puissance du Pacifique. Malgré des réductions budgétaires, la prééminence des États-Unis sur les autres puissances est garantie à l'horizon 2020. La menace terroriste jihadiste continue de peser sur notre sécurité ; elle tend désormais à se « déconcentrer ».

Trois enjeux structurent notre politique de défense et de sécurité à l'horizon 2020.

En premier lieu, le principe du maintien de notre autonomie stratégique doit être la ligne directrice de notre politique de défense et de sécurité.

Ceci implique de prendre en compte la dimension stratégique des dépenses de défense et de sécurité et de maintenir une industrie de défense compétitive, en mesure de maîtriser les technologies de souveraineté. Les retombées économiques et industrielles de nos investissements de défense sont fortes. Le secteur de la défense compte en France plus de 4 000 entreprises, représente 165 000 emplois et génère 15 Md€ de chiffre d'affaires annuel, dont un tiers réalisé à l'exportation. La forte dimension technologique, porteuse de synergies sur les marchés civils, l'apport positif des exportations d'armement à une balance commerciale, qui s'est par ailleurs dégradée avec la crise, ou encore le caractère peu délocalisable des emplois concernés constituent autant de retombées positives pour notre industrie nationale. Ces éléments relèvent de notre autonomie stratégique et sont déterminants pour l'avenir de notre économie et du niveau d'emploi industriel dans notre pays.

Une autre dimension de l'autonomie stratégique consiste à pouvoir concevoir, fabriquer et soutenir les équipements destinés aux domaines de souveraineté. Depuis 2008, les rapprochements opérés dans le secteur industriel au niveau européen n'ont pas dégagé toutes les synergies attendues. La fragmentation de l'industrie européenne persiste. Les secteurs en marge des mouvements de concentration transnationaux le sont globalement restés, les différents maîtres d'œuvre continuant à capter l'essentiel de leur marché domestique et se livrant à une concurrence acharnée à l'exportation. Or, la crise économique et financière renforce la nécessité de mieux coordonner les efforts nationaux en faveur d'une rationalisation de l'industrie de défense en Europe, alors que les budgets se réduisent et que la crise libyenne a mis en lumière certaines insuffisances capacitaires européennes.

Notre autonomie stratégique repose aussi sur les moyens de dissuasion, de prévention, d'anticipation et d'action militaire. En plus d'une capacité satisfaisante de connaissance et d'anticipation nécessaire à l'autonomie de décision, nous devons disposer d'une capacité d'action militaire bien dimensionnée. En effet, ni les rapports de forces, ni la loi des armes n'ont déserté le champ des relations entre les États ou entre les groupes humains, quels qu'ils soient, et le règlement politique d'une crise passe régulièrement par un succès militaire préalable. Les événements en République de Côte d'Ivoire et en Libye ont confirmé cette réalité.

Un deuxième enjeu est de prendre en compte de manière adéquate les risques et menaces qui pèsent sur la France.

Face à la cybermenace, la France se dote, à des fins de défense nationale, des capacités techniques assurant la maîtrise de l'accès au cyberspace. Le dispositif national de réponse à la cybermenace et les moyens mis à la disposition de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) n'ont cessé de se renforcer depuis 2008 et doivent encore s'accroître. Son centre opérationnel

assure une veille permanente permettant de détecter les attaques et les vulnérabilités susceptibles d'affecter la sécurité des systèmes d'information. Il coordonne sur le plan technique la réaction de l'État. La menace terroriste persiste. Depuis 2008, la France a encore renforcé son dispositif de protection de la population et de préservation de l'intégrité du territoire et poursuivi son action dans le cadre européen et international.

La menace des missiles balistiques et de croisière constitue un nouveau développement stratégique. Dès à présent, l'Iran dispose de missiles de portée suffisante pour atteindre le territoire de certains pays de l'Union Européenne et de l'Otan. Certaines de nos forces déployées en opération extérieure, ainsi que certains de nos points d'appui, bases militaires et pays bénéficiant d'accords de défense, sont aujourd'hui à portée de frappes conduites par des acteurs régionaux. La menace des missiles de croisière est réelle et ne doit pas être ignorée.

Les risques naturels et technologiques sont potentiellement déclencheurs d'une crise majeure. Nous devons poursuivre la politique de protection des infrastructures vitales, incluant désormais Internet, l'amélioration des dispositifs d'information de la population et surtout la refonte des outils de gestion des crises. L'accident de Fukushima est venu encore souligner la nécessité de disposer d'un dispositif de gestion de crise solide. Une Cellule interministérielle de crise (CIC), réunissant l'ensemble des ministères concernés par la crise et dont l'activation est décidée par le Premier ministre, a été mise en place. Les opérateurs publics et privés des secteurs d'activité d'importance vitale sont également tenus de participer au dispositif de préservation de la sécurité nationale à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité d'opérateur et de plans particuliers de protection pour les points d'importance vitale.

Le troisième enjeu est la défense européenne.

La politique de sécurité et de défense commune constitue le premier volet de la défense européenne et se trouve au centre des ambitions de la France dans ce domaine. Le renforcement des capacités militaires, la recherche d'une vision commune du rôle de l'Union dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale constitue un enjeu déterminant pour l'avenir de la défense européenne.

Les partenariats européens offrent une voie pragmatique de développement de la défense européenne. La France a décidé de les développer et de les renforcer, en particulier avec le Royaume-Uni, avec lequel des progrès réguliers sont faits dans les domaines capacitaires et industriels depuis la signature du traité de Lancaster House. La France a aussi renforcé sa coopération avec l'Allemagne et la Pologne, dans le cadre du Triangle de Weimar, nouvelle impulsion à la politique de sécurité et de défense commune. Le dialogue stratégique avec l'Allemagne se poursuit activement, près de 50 ans après le Traité de l'Élysée.

L'Alliance atlantique constitue le troisième volet de la défense européenne. Le bilan de notre réintégration s'avère largement positif. Mettant fin à la défiance qu'inspirait à certains de nos partenaires notre position singulière, ce retour a accru nos capacités d'influence, d'initiative et de **leadership** au sein de l'Alliance. Dotée depuis 2010 d'un nouveau concept stratégique qui clarifie le champ de ses missions, l'Otan est désormais confrontée à l'enjeu de la réforme de son organisation et de sa gouvernance financière. Un autre enjeu important sera celui de la contribution européenne au renforcement des capacités de l'Alliance. À cet égard, le lancement de projets en coopération, notamment entre la France et le Royaume-Uni, ainsi que les initiatives menées au sein de l'Union européenne participeront au développement capacitaire de l'Alliance.

Pour conclure, Francis Delon souligne *les atouts de la France* : notre pays dispose en effet d'atouts solides pour préserver ses intérêts. Cinquième puissance économique mondiale, la France est l'un des pays les mieux insérés dans la mondialisation économique et financière. Sa natalité en fait l'un des pays occidentaux les plus dynamiques. Notre pays est une puissance culturelle, qui dispose d'outils d'influence et de rayonnement de premier plan. Puissance nucléaire et spatiale reconnue, la France dispose de capacités scientifiques et technologiques de tout premier plan. Son attractivité se traduit en particulier par l'accueil, chaque année, de 270 000 étudiants étrangers qui en font la 3ème destination mondiale.

Membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, membre fondateur de l'Union européenne et de l'Otan, la France est investie de responsabilités et de devoirs particuliers dans le bon fonctionnement de la sécurité collective et de la prévention des crises. Forte de ses atouts, elle dispose des moyens de répondre aux enjeux qui structureront, à l'avenir, sa politique de sécurité et de défense.

TABLE RONDE 1

La France, l'Union européenne et les pays émergents

La table ronde est animée par **Christina Mackenzie**, chef du bureau Europe du mensuel *Defense Technology International*.

Deux panels sont prévus, car il n'aurait pas été pertinent de traiter de la Chine sur le même plan que des autres pays émergents, à cause de l'embargo sur le commerce des armes avec ce pays.

Synthétisant les conclusions du groupe de réflexion sur « *la Chine puissance. Quelles stratégies pour l'Union européenne?* », l'ingénieur général de l'armement **François Flori** constate que, si l'Union européenne constitue une puissance économique, elle reste une réunion d'États souverains et ne peut être considérée ni comme une puissance politique, ni comme une puissance militaire.

De son côté, la Chine, troisième économie mondiale derrière l'UE et les USA, est un acteur majeur de l'économie mondiale. Mais elle est confrontée à de nombreux défis : tendances inflationnistes, croissance de la dette intérieure, tension sur le niveau du yuan... Le sentiment d'injustice, la corruption, les atteintes aux droits de l'homme, les difficultés d'une urbanisation rapide donnent lieu chaque année à des milliers d'éruptions de contestation.

Elle semble pour l'instant peu affectée elle-même par la crise financière internationale, mais cette situation peut changer tant les performances des différentes zones économiques mondiales sont de plus en plus interdépendantes. Combien de temps son rythme de croissance de 10% par an pourra-t-il être maintenu ?

La Chine affiche une volonté de développement accéléré de ses forces armées, et en particulier de sa marine de guerre. Mais quels buts vise-t-elle ? Ses revendications sur la Mer de Chine méridionale inquiètent tous les pays riverains, au point de les pousser à rechercher la protection des USA.

La crise libyenne du début de l'année 2011 a donné lieu à l'apparition d'une frégate chinoise en Méditerranée. Quelle signification attribuer à cet événement encore jamais vu ?

Au plan des relations commerciales, la prudence s'impose pour éviter les déboires (détournement de technologies) rencontrés dans les coopérations sur l'industrie ferroviaire ou sur les satellites de navigation. Un équilibre est à trouver entre les intérêts à moyen terme et le risque à long terme de fournir de la technologie à un futur concurrent. Schématiquement, pour les technologies avancées, la Chine et l'UE sont d'un niveau comparable pour 70% d'entre elles, l'Europe est en avance pour 15%, et la Chine pour 15%.

Le domaine de l'armement pourrait être un non sujet, en raison de l'embargo appliqué par les USA et l'UE depuis les événements de Tian An Men en 1989. Mais en effet, l'embargo ne porte que sur les armements dits « létaux », et les pays occidentaux vendent à la Chine des armements présumés non létaux. La politique de la France pour la vente d'armements à la Chine doit être une politique de niches, adaptée à cette situation, et tenant compte de l'embargo en vigueur. Au terme de cette analyse, le groupe a formulé quelques recommandations.

L'Europe, bien que peu présente en Asie du Sud-Est, est dépendante des équilibres qui s'y créent. Elle se doit d'y accroître sa présence, par exemple en renforçant ses liens avec l'ASEAN.

Il convient de ne reconnaître à la Chine le statut d'« économie de marché » que si cela correspond à une réalité constatée, et si l'Europe a l'assurance de la réciprocité dans l'accès aux marchés. La pression sur la Chine pour une réévaluation progressive du yuan doit être maintenue.

Il faut protéger les domaines où il reste une avance technologique pour notre industrie, et pour cela, éviter les coopérations ponctuelles, rechercher des partenariats à long terme, et n'accepter les transferts de technologies que sur les générations actuelles tout en préparant les générations futures par un effort intense de recherche et développement.

La concurrence franco-française doit être évitée dans les domaines impliquant des technologies de pointe, telles que le nucléaire civil. Des concertations et un « Code de conduite » sont nécessaires entre les pays de l'UE fournisseurs potentiels de technologies, pour éviter de se présenter en ordre dispersé face à la Chine, ce qu'elle ne manque pas d'exploiter.

Pour les exportations d'armement enfin, dans l'attente d'une éventuelle levée de l'embargo, à laquelle la France serait plutôt favorable, il convient d'unifier, au sein de l'UE et avec les USA, l'interprétation des listes de matériels autorisés ou interdits.

Et pour terminer par une question : est-il réaliste et y a-t-il un intérêt à rechercher un véritable partenariat global de coopération entre la Chine et l'Union européenne ?

Emmanuel Puig, chercheur à l'Asia Centre, présente un panorama de l'industrie de défense chinoise. Réformée entre 1998 et 2000, elle est organisée en 10 consortiums de défense dont chacun a son propre domaine de compétences, sans concurrence entre eux. Une « DGA » chinoise calquée sur le modèle de la DGA française a la haute main sur les programmes d'armement. Cette DGA pilote et contrôle tous les stades d'avancement de chacun des programmes en cours et à venir.

Un changement majeur s'est produit, en 2004-2005, dans la relation entre industriels et militaires. Précédemment, les militaires devaient composer avec ce que l'industrie de défense, peu performante, était capable de fournir. Ils fixent désormais aux industriels la nature des programmes qui vont être menés. Cette évolution profonde a des conséquences tangibles pour l'industrie en termes de rationalisation des capacités (décloisonnement de la R&D, réduction des effectifs, automatisation, mise en place de contrôles qualité et technique, etc.). Depuis peu apparaît un fonctionnement en plateau, rassemblant dans un lieu unique les équipes des différents industriels participant à un programme. C'est un fonctionnement inédit en Chine, contraire à la tradition de verticalité et de cloisonnement.

La dynamique financière et scientifique reste très soumise aux décisions politiques. L'absence de concurrence entre grosses entités industrielles n'empêche pas une concurrence entre « succursales » de ces entités. Ainsi, au sein du consortium aéronautique militaire AVIC (500 000 personnes), une âpre concurrence a opposé

les établissements de Shenyang et de Chengdu pour la réalisation du chasseur de 5^e génération J20. Chengdu l'a emporté suite à une lutte d'influence tant au sein d'AVIC qu'entre les représentants locaux et nationaux du PCC.

Par ailleurs une intégration civilo-militaire des capacités de l'industrie de défense chinoise a pour but de capitaliser sur toutes les technologies duales pour les utiliser dans le domaine des applications militaires, selon le mot d'ordre « localiser la capacité militaire au sein des capacités civiles ». Il s'agit ici d'un retournement pragmatique par rapport à la posture adoptée historiquement par le PCC, pour lequel l'armée était le moteur du développement technologique de la nation. Toutefois les lourdeurs administratives de gestion de cette politique rendent ses résultats encore peu probants.

Sur le plan des concentrations industrielles, enfin, une grande vague de rachat est en cours ; elle vise des PME possédant des compétences sur des niches technologiques, telles que l'optique ou l'optoélectronique, qui sont ensuite intégrées aux grands groupes.

Muriel Duthon, directrice régionale Asie chez Safran et présidente du groupe de travail Chine du GIFAS, rappelle l'historique des relations des sociétés qui constituent actuellement le Groupe Safran avec la République Populaire de Chine et comment Safran est passé d'une relation purement commerciale à une relation de partenariat stratégique.

La présence de Safran remonte aux années 70, au travers de la vente à la marine chinoise d'hélicoptères Super-Frelon équipés de turbine Turbomeca. Puis dans les années 80, les relations ont changé de nature avec la cession de deux licences : celle du moteur ARIEL 1 et celle du pilote automatique dans le cadre du programme « Dauphin » (Z9 dans la nomenclature chinoise).

Dans les années 90, se développe la sous-traitance industrielle et la recherche de réduction des coûts de production, puis la création de *joint ventures* ou l'implantation de filiales.

L'acquisition de nombreux appareils de transport Boeing B737 a conduit à la percée du moteur CFM56, et a permis et induit la mise en place de contrats de sous-traitance et l'implantation d'une *joint venture* dédiée à la maintenance de ce moteur.

Aujourd'hui, Safran dispose de 12 entités industrielles en Chine. Ces dernières années les Chinois ont évolué et demandent à être désormais partie prenante dans le développement. C'est ce qui s'est passé avec l'hélicoptère EC 175/ Z15 développé par Eurocopter et le groupe AVIC. Turbomeca, de son côté, a lancé le développement d'un moteur avec l'industrie chinoise.

Le Groupe Safran a signé en 2010 un accord de partenariat stratégique global avec le groupe Avic.

Les transferts de technologie cédés il y a trente ans ont donc permis aux sociétés du Groupe Safran de s'implanter dans la durée. Il faut constater que les industriels chinois ne sont pas encore autonomes et n'ont pas à ce jour fait évoluer des licences de production vers des copies de qualité.

La Chine est de moins en moins considérée comme un pays « bas coûts » ; cependant l'implantation d'entités industrielles ou la sous-traitance permettent un accès au marché, et d'avoir une « supply chain » locale plus réactive.

Safran sait parfaitement qu'il faut rester vigilant et maintenir l'effort en R & D pour garder un coup d'avance, et suit de très près les

réglementations chinoises, en matière de brevet et de propriété intellectuelle.

En réponse à une question de la salle, **Muriel Duthon** confirme que, si les ingénieurs chinois sont de très bon niveau, il n'en est pas de même dans les niveaux intermédiaires de techniciens ou chefs d'équipes. De plus, il manque également une compétence dans la conduite de projets (élaboration des spécifications techniques, constitution des équipes,...), ce qui amène la Chine à s'appuyer sur des sociétés de conseil étrangères, telles que Véritas.

Xavier Marchal présente le rapport du groupe de réflexion sur « *les défis des pays émergents dans l'industrie d'armement* ».

Trente pays émergents ont été répartis en trois classes :

- les pays exclusivement acheteurs,
- les pays acheteurs, mais qui souhaitent faire profiter leur industrie locale encore naissante de ces achats,
- les pays dotés d'une réelle capacité industrielle qui se développe grâce aux transferts de technologie associés à la vente des équipements de défense.

La montée des pays émergents, soutenue par les pays exportateurs d'armements, est une réalité. Certains ont l'ambition de compter sur la scène internationale.

Quelle attitude les pays européens et en particulier la France doivent-ils adopter quand l'exportation d'armements est devenue une nécessité économique (6,5 milliards d'euros en 2011 pour la France) ? Quels transferts de technologie sont-ils prêts à consentir alors que les budgets de défense, y compris ceux de R&D, décroissent ? L'industrie française pourrait-elle profiter de la propre R&D des pays dans lesquels elle investit ?

Certaines conséquences de ces transferts de technologie sont d'ores et déjà observables : l'industrie espagnole s'est ainsi structurée, la Corée a offert des sous-marins à l'Indonésie, la Turquie est prête à offrir des sous-marins de technologie allemande à l'export, ou encore, se forment des partenariats entre ces pays.

L'industrie européenne ne doit pas rester indifférente à cette mondialisation et à l'importance croissante des pays émergents. Elle doit au s'implanter industriellement dans ces pays, rapidement, afin de prendre position. Cette attitude doit naturellement être réservée à l'égard des pays qui ont la capacité de faire fructifier des transferts de technologie. L'industrie européenne doit éviter les surenchères fratricides entre Européens.

Mais l'industrie a besoin d'être accompagnée par une relation stratégique entre les gouvernements, car il ne peut y avoir de transferts importants sans clauses de sécurité dans les accords établis. La vigilance s'impose, car coopération et concurrence potentielle sont très proches l'une de l'autre.

Enfin, et c'est le point capital, pour établir des partenariats avec des grands pays émergents, il faut songer à partager la BITD.

Achilles Zaluar, de l'ambassade du Brésil, présente trois aspects de la situation actuelle de son pays.

Son économie, au cours des vingt dernières années, est passée de celle d'un pays endetté, en crise permanente, à celle d'un pays créateur. Il compte aujourd'hui des réserves plus importantes que sa dette. Il y a à cela plusieurs raisons, dont la consolidation de la démocratie, des politiques économiques et sociales appropriées et, dernièrement, les prix élevés des marchandises dans les marchés internationaux. De plus,

le Brésil est sur le point de devenir le cinquième ou sixième producteur mondial de pétrole d'ici dix ou quinze ans, avec les découvertes dites du « pre-sal ». Le défi national, dont le gouvernement est très conscient, est de transformer cette aubaine en opportunité pour consolider et approfondir le statut du Brésil comme puissance industrielle.

Pendant un quart de siècle et jusqu'aux années 1980, le Brésil avait un régime militaire. À l'issue d'un processus pacifique de transformation, la démocratie a été restaurée. En réaction, la société brésilienne s'est éloignée des questions de défense. En particulier, les équipements des forces armées ont grand besoin d'être modernisés et l'industrie de défense doit être relancée.

Au plan géopolitique, le Brésil n'a pas d'ennemi extérieur immédiat, légitimant par exemple l'achat d'avions de chasse de cinquième génération. Dans toute démocratie, il faut justifier les programmes d'armement vis-à-vis de l'opinion publique et du parlement. Cette justification est fondée non sur les menaces, mais sur l'acquisition de capacités industrielles et technologiques, ainsi que sur la volonté du pays d'être résilient face aux défis extérieurs. Le gouvernement brésilien a élaboré en 2008 une stratégie nationale de défense centrée sur trois concepts :

- le contrôle des grands espaces terrestres et des frontières amazonienne et maritimes, ainsi que de l'espace aérien.
- la mobilité des forces armées, car celles-ci ne seront jamais suffisantes en nombre pour pouvoir être déployées intensivement sur tout le vaste territoire brésilien.
- la dissuasion, retenue de préférence à une projection offensive sur des théâtres éloignés.

Entre 2003 et 2009, le budget des investissements de matériels de défense a été multiplié par quatre pour atteindre 2,5 milliards de reais par an. L'association brésilienne de l'industrie de défense estime les investissements pour l'actuelle décennie à 60 milliards de reais, soit 26 millions d'euros.

Quatre grands programmes en particulier sont en cours de préparation :

- quatre sous-marins de la classe Scorpène, dans le cadre d'une coopération entre DCNS et l'arsenal de marine national.
- l'avion de combat FX2, pour lequel la décision du gouvernement brésilien sur le choix industriel est attendue,
- deux grands systèmes de contrôle des frontières terrestres et maritimes.

Pour tous ces programmes, le concept décisif sera le partenariat, auquel le Brésil est rompu depuis longtemps : Embraer, maintenant troisième constructeur d'avions après Boeing et Airbus, avec Finmeccanica pour l'avion de combat AMX ; la construction de frégates avec l'Angleterre ; la construction de sous-marins avec l'Allemagne. Cependant, actuellement, le principal partenaire du Brésil est la France.

Les expériences de coopération du Brésil, notamment avec ses grands partenaires européens, ont été tout à fait positives. La propriété intellectuelle est régie au Brésil d'une manière très comparable à celle des pays européens.

Contrairement à certains grands pays asiatiques, l'équilibre commercial brésilien est assuré par l'exportation des produits agricoles et des matériaux, et bientôt le pétrole.

Le partenariat industriel avec le Brésil peut donc être « gagnant – gagnant » avec les puissances traditionnelles.

Hervé Guillou, CEO Cyber security de Cassidian, expose l'évolution du marché de la défense et de la sécurité au cours des vingt à trente dernières années, caractérisée par trois faits majeurs.

La première évolution concerne l'arsenal défensif ou répressif en matière de commerce d'armements. Les années 70-80 ont été marquées par les négociations sur le contrôle de la technologie des missiles, sur le contrôle des technologies sensibles, sur la lutte contre la prolifération. Puis est arrivée la réglementation Itar. Enfin, est apparu le contrôle de l'actionnariat aux États-Unis, mais aussi en Chine et en Inde (le seuil y est de 26%), allant jusqu'à l'impossibilité d'acheter des sociétés américaines sans accepter d'en abandonner la gouvernance (CFIUS¹). Le Brésil réfléchit, dans le cadre de son « buy Brazilian act », à la question de la nationalité des entreprises souveraines.

La deuxième évolution est celle des coopérations, en tout cas en Europe. En 1990, la liste était longue : MLRS, Horizon, Helios, chars légers, Ariane, Brevel, NH90, FSAF, SAMP, Aster, PAMS. Que reste-t-il ? L'A400M et la FREMM sont les seuls programmes en coopération nés depuis les années 90. Une renationalisation massive s'est traduite par de nouvelles politiques d'acquisition, puis à une explosion du nombre des relations deux à deux, trois à trois entre les différents pays. Par exemple, le Brésil a signé plus d'une trentaine d'accords bilatéraux de défense ou de coopération extrêmement actifs. De nombreux pays ont signé dans les cinq dernières années des accords de coopération avec l'Inde, l'Arabie saoudite, les EAU, le Qatar, l'Afrique du Sud. Ainsi, le recul de l'Europe en matière de coopération a contribué à augmenter le feuillet des coopérations bilatérales au niveau mondial.

La troisième évolution est la dualité, tant dans les systèmes d'armes que dans les menaces (cas du cyberspace) et la défense. En effet, une grande partie des technologies dites de souveraineté n'est plus contrôlée par les États, puisqu'elles sont tirées par les industries civiles. Le périmètre de souveraineté est alors plus difficile à cerner, surtout pour l'industrie de sécurité, encore immature.

Quelles conclusions en tirer ?

Les réglementations américaines ont empêché d'ouvrir le marché américain, mais n'ont pas empêché de grands pays tels que le Brésil et l'Inde de se développer et d'accéder aux nouvelles technologies. La coopération, indispensable pour préserver la base industrielle et technologique de défense et la base industrielle de sécurité, doit être conduite plutôt que subie. C'est ce qu'ont fait MBDA, Eurocopter, Airbus military, et ce sont en Europe les seules industries ayant atteint la taille voulue pour lutter contre la domination américaine. Mais conduire la coopération, c'est accepter des abandons de souveraineté, en échange de parts de marché, accepter des partages d'actionnariat.

La sécurité doit être traitée comme a été traitée la défense, en définissant ses cercles de souveraineté, en les finançant, et en développant une politique industrielle de sécurité.

Quelles pistes et opportunités pour l'avenir ?

Les coopérations ne doivent plus être menées exclusivement en Europe. Elles peuvent aussi être envisagées avec le Brésil (qui fait partie du premier cercle de la France), l'Inde et certains pays comme les Émirats arabes unis. De tels pays ne peuvent plus être considérés exclusivement comme des pays destinataires de

¹ Committee for foreign investment in the United States

nos exportations. Il est maintenant possible d'avoir avec eux des intérêts bien compris de sécurité commune et d'investir dans le développement de compétences locales.

Pour réussir, les politiques de coopération doivent s'appuyer sur une vision à long terme, tant du côté public que du côté privé. Il n'y a pas de politique industrielle moderne sans politique actionnariale et la structuration de l'actionnariat des industries de souveraineté doit être un accompagnement normal de la coopération.

Même si cela doit être contradictoire avec le point précédent, la France doit s'inscrire dans cette dynamique globale due à la prolifération des coopérations bilatérales et de la mondialisation économique.

À la question de la pertinence d'un «CFIUS» français, **Hervé Guillou** répond que l'effet de cette réglementation résidait surtout dans son contrôle qui doit être cohérent. Dans une Europe de la défense en construction, la meilleure solution serait un «CFIUS» entre les pays de la Lol.

TABLE RONDE 2

Les échéances de la défense

La table ronde est animée par **Philippe Chapeau**, journaliste de *Ouest-France*.

Thierry Pérardel, rapporteur du groupe «*crises et programmation*», indique que les temps d'incertitudes budgétaires, géopolitiques et industrielles contrastent avec la tradition des armées de tout planifier. Le socle de la programmation est constitué par les lois de programmation militaire, «traduction physique et financière de la volonté forte exprimée par le président de la République en matière de défense» selon le général Jean-Louis Georgelin. Malgré les engagements politiques fermement affichés lors de leur adoption, les lois de programmation ont très rarement été respectées à la lettre. Dans son rapport public annuel 2010, la Cour des Comptes observe que, dès les années 60, «à mesure que les années passaient, le montant réel des dotations affectées au financement des programmes d'armement était en général de plus en plus éloigné de la programmation».

Vouloir le strict respect d'une LPM est utopique. Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le général Jean-Louis Georgelin n'a pas manqué de rappeler qu'«une LPM n'est ni une maquette ni l'accolement de cinq ou six budgets successifs, mais la définition aussi précise que possible d'une politique militaire sur laquelle s'engagent le Président de la République et le Gouvernement, avec l'aval du Parlement. Il n'est pas choquant que la LPM vive. Avant la maîtrise des coûts, l'important est le respect des obligations contenues dans la loi.»

La Cour des Comptes distingue trois facteurs expliquant le non respect des programmations: une gestion restrictive des finances publiques, une affectation de charges supplémentaires sur les crédits initiaux et l'émergence de dépenses imprévues entrant dans le champ de la programmation.

François Cornut-Gentille, député-maire de Saint-Dizier (Haute-Marne), UMP, observe qu'il faut se reporter à l'état d'esprit de la période 2007-2008. Il y avait de très fortes incertitudes. La première était due à la personnalité du président de la République, assez éloigné par son parcours personnel et ministériel des questions de défense. On a vite oublié cette incertitude, preuve que les choses ont bougé.

La deuxième incertitude est la crise de 2008 : tous les facteurs étaient réunis pour transformer cette LPM.

Quel bilan global peut-on faire ? Sur le plan quantitatif, la LPM a été mieux respectée que les autres. Compte tenu des deux précédentes incertitudes, ce n'était pas aussi simple. Les grandes données financières sont à peu près là. Des corrections ont été faites à la marge. Quand on regarde le passé et les circonstances, en réalité, la ligne a été tenue. Sur les économies, on n'est pas au millimètre près : des dépenses imprévues ont été nécessaires. La mécanique globale est cependant très proche de ce qui avait été prévu.

En 2008-2009, il n'était pas sûr que les recettes exceptionnelles allaient arriver. Elles sont là avec deux ans de retard, sans déstabilisation de la LPM, grâce au plan de relance et aux autorisations de consommer. Un gros effort a également été fait pour budgétiser les OPEX à hauteur de 600 millions €. C'est encore insuffisant mais, par rapport aux années passées, c'est beaucoup.

Qualitativement, la défense avait une vision imprécise de sa gestion financière. En 5 ans, la défense n'est plus dans la boîte noire. C'est une révolution incroyable. Quand on interrogeait le ministère sur les coûts, on n'avait pas de réponse, non pour cacher des choses, mais parce que les services ne savaient pas. Aujourd'hui, la défense peut mieux mesurer ce qui se passe et donc mieux discuter avec Bercy. Ce changement qualitatif est mal mesuré, mais est gigantesque. De même pour les ressources humaines. Sur les bases de défense, le rapport de la Cour des Comptes a été publié trop tôt. Or, ce bouleversement ne peut être opérationnel immédiatement. Les BDD ont permis le dialogue entre différentes armées.

Enfin sur toutes ces réformes, le suivi politique est extrêmement important.

Olivier Martin, secrétaire général du groupe MBDA, se place dans le cadre du Livre Blanc, de son exécution du point de vue de l'industriel.

Groupe européen, MBDA, systémier de missiles, couvre toute la gamme des missiles tactiques : 3 milliards € de chiffre d'affaires ; 10 000 personnes dont la moitié en France.

Dans le *Livre blanc*, les systèmes de missile faisaient partie du second cercle, celui de la souveraineté ouverte sur l'Europe ; par ailleurs, il prônait la constitution de champions européens de dimension mondiale. Ces deux objectifs ont été atteints pour MBDA.

Au Royaume-Uni, dès 2005-2006, avec un changement de la loi, fut mise en œuvre une démarche de partenariat dite «*Team Complex Weapon*», entre l'industriel et l'État client. Dans un premier temps, cette démarche a suscité beaucoup de scepticisme du côté français. Force est de constater que sa mise en œuvre s'est poursuivie avec succès et approfondie depuis 5 ans et continue de l'être, l'alternance politique britannique n'ayant en rien remis en cause cette démarche partenariale dans le domaine des missiles.

Ce modèle efficace a été adopté à nouveau, car la France avait, pendant quelques années, perdu un peu cette notion de politique industrielle. En juillet 2011, ceci a abouti en France, à l'issue d'un Comité ministériel d'investissement, à la constitution de la filière missile française, politique cohérente de partenariat long terme pour développer cette filière. Ce partenariat offre à l'industrie une visibilité large sur les besoins des forces sur dix ans avec

une certaine assurance d'obtenir le marché. En échange, l'industrie est mieux à même de mener une politique d'investissement industriel plus éclairée, permettant de répondre aux besoins britanniques et français avec des coûts de développement réduits. Cette optimisation industrielle était impossible dans le cadre d'une mise en concurrence systématique. Pour le Royaume-Uni, les économies associées à ce partenariat ont été estimées à 20%. Au-delà de la LPM, cette période a été la consécration d'un objectif, la constitution d'un champion européen de niveau mondial.

À l'époque du plan de relance, MBDA avait, en termes de production, un plan de charge important grâce notamment sur le marché export. Mais les inquiétudes pointaient sur les bureaux d'études, avec la fin des programmes des études METEOR et SCALP Naval. Le plan de relance s'est orienté vers des activités de production auprès de sociétés plus en difficulté sur le plan économique. Pour les bureaux d'études, les décisions de juillet 2011 ont été rassurantes, même si cela a finalement abouti à une réduction des budgets d'environ 20% pour MBDA.

François Pernot présente les réflexions du groupe « *Défense : quels débats à l'horizon 2012 ?* », qui s'interroge sur le lien armée-nation et les débats sur les questions de défense à l'occasion de l'élection présidentielle. Celles-ci semblent ignorées de beaucoup de nos concitoyens. Cet état de fait pose quelques problèmes notamment sur la capacité de résilience de notre pays. Cette interrogation sous-tend plusieurs questions : y a-t-il consensus sur nos armées, leurs missions, leurs alliances, leur avenir ? Y a-t-il consensus sur la dissuasion nucléaire ? Et sur la défense et la sécurité de l'Europe ? Quels efforts les citoyens français, et européens, sont-ils prêts à consentir pour leur défense et leur sécurité ? Quel sens donnent-ils à l'engagement de la France et de l'Europe sur les théâtres extérieurs ? Quel est le véritable esprit de défense en comparaison avec d'autres pays européens ?

Ces questions relèvent d'une même problématique : comment notre Nation aborde-t-elle dans l'espace public les questions de défense et de sécurité ? L'élection présidentielle de 2012 est en théorie l'occasion idéale pour réfléchir à ces questions. Pour quelles raisons se concentrer sur elle ? Parce que le Président de la République joue un rôle primordial dans les questions de défense ; parce que cette élection est l'élection maîtresse, où la Nation débat de son avenir. C'est le moment où se nouent, dans la société, un certain nombre de débats, où les différents partis politiques français sont amenés à définir leurs positions sur les enjeux de défense et de sécurité.

Quels sont, dans les discours et propositions des candidats, la nature de la menace, les moyens de protection ou de défense adéquats ? Quelle est la place des questions de défense et de sécurité dans les débats ? Qui et comment faut-il mobiliser pour sensibiliser au mieux les citoyens français sur ces questions ?

Olivier Martin indique que, pendant la campagne électorale, MBDA essaie d'alimenter les candidats en problématiques d'assez haut niveau non dans une optique partisane mais d'éclairage. Ce qui l'intéresse, c'est la future politique française de défense dans les domaines qui nous concernent : la dissuasion, l'Otan, la-défense antimissile...

Selon **François Cornut-Gentille**, on vit un changement de monde dans tous les domaines y compris la défense. Si on n'a pas de vision, essayer de conserver au mieux l'existant, ce n'est pas génial, mais c'est mieux que rien. Cette attitude n'est pas tenable dans la durée. Il faut essayer de se projeter dans un avenir compliqué, impliquant la France et l'Europe, et sortir des imbroglios actuels.

Les hommes politiques sont à la recherche d'idées. Sur certains thèmes, aux militaires et industriels, de saisir les occasions. Un exemple, il y a 7-8 ans, à Bercy, l'industrie n'intéressait personne. Aujourd'hui, avec la crise, tous les candidats parlent industrie, indépendance nationale. Aux industriels de saisir l'opportunité. Les hommes politiques sont des pique-assiettes. À eux, de détecter et d'amplifier les bonnes idées. Au risque de faire frémir, la DGA doit être intégrée dans un grand ministère de l'industrie. Les politiques industrielles sont des boutiques toutes intéressantes (grand emprunt,...), mais séparées les unes des autres. Une stratégie industrielle doit être globale, y compris le militaire. Ce dernier n'est pas un domaine en soi.

Se passer à terme d'une composante de la force de dissuasion serait inquiétant. Si on ne se projette pas, si on ne refonde pas le nucléaire, on défend le passé en rabioteant un petit peu à chaque fois. Dire aujourd'hui « on ne change rien » revient à arrêter le nucléaire à terme.

Si on a une vision d'indépendance nationale, donc de l'industrie et de la défense, on ne fait pas d'économies sur ce qui en relève. La crise est le reflet de non choix. Elle devient économique lorsqu'il n'y a plus de vision d'avenir.

Selon **Olivier Martin**, les coopérations bi et multilatérales sont essentielles pour MBDA. Les racines européennes resteront les racines de MBDA. Celles-ci sont fondamentalement mais non exclusivement franco-britanniques depuis 1996. La France et le Royaume-Uni sont deux États européens à avoir une vision claire du rôle de leur armée. Ce rôle est très largement le même pour ces deux États, ce qui permet de développer une politique industrielle de défense de même nature.

Le récent sommet franco-britannique de février 2012 fait suite à celui de novembre 2010 qui a notamment décidé la constitution d'un single prime européen dans les systèmes de missiles. Depuis un an et demi, MBDA a travaillé avec les deux États. Cela n'a pas toujours été simple, ni en interne, ni auprès de ses clients, notamment les agences d'acquisition. En février 2012 devrait être confirmé le lancement de nouvelles perspectives de coopération. En parallèle, la proposition d'optimisation industrielle sur le périmètre franco-britannique aboutirait à une interdépendance industrielle avec, à terme, des centres d'excellence spécialisés, sur l'ensemble du périmètre franco-britannique. Ceci permettra d'offrir les économies demandées par les clients à hauteur de 30 %.

MBDA est franco-britannique et de plus en plus européen et tient à préserver ses relations avec ses partenaires allemand et italien. Il serait souhaitable que ces deux États adoptent une démarche analogue à celle des clients français et britanniques. En Italie, cela progresse. En l'Allemagne, seul pays européen qui dispose encore de deux missiles de taille équivalente, des progrès restent à faire.

Dans le monde, l'Inde est un partenaire majeur. MBDA y a connu des contrats importants ; d'autres se profilent. L'Inde est une terre de coopération avec Matra depuis plus de 50 ans. Le Brésil est un partenaire également intéressant. MBDA ne désespère pas de trouver un jour sa place aux États-Unis, car elle n'a pas à rougir de la qualité de ses produits, ni de ses technologies. On ne vendra pas des produits européens directement à partir de l'Europe, mais d'autres approches de ce marché sont envisageables.

François Cornut-Gentille aimerait bien que l'on s'intéresse aux questions de défense dans la campagne présidentielle. Ce n'est peut-être pas plus mal. On en aurait parlé si les écologistes étaient plus hauts. Éva Joly est une alliée objective, selon l'expression

marxiste, du ministère de la défense. Elle a permis de maintenir le consensus. En revanche, sur un certain nombre de sujets au cœur de la campagne - énergie, indépendance, industrie – tout cela n'est pas sans rapport avec « qu'est-ce qu'une nation et donc la défense ? ».

Questions de la salle

Le Sénat a publié un important rapport sur la défense antimissile balistique, en partie en contradiction avec certains rapports de l'Assemblée nationale.

Thierry Pérardel précise que le rapport du Sénat fait une estimation d'une prise en charge à 100% par la France. La conclusion du rapport de l'Assemblée est l'impossibilité pour la France d'assumer seule un tel programme. Par contre, elle doit être présente sur certaines niches technologiques. La DAMB n'est pas encore dans le champ de vision parlementaire. Il n'y a pas de véritables débats autour de cet enjeu.

Selon **Olivier Martin**, pour les américains, la DAMB est un formidable vecteur de développement technologique, un moyen également de promouvoir efficacement la vente de leurs équipements de défense. Face à cela, les Européens ont une alternative simple : participer à ce grand projet de l'Otan en cash ou en nature. Il faut tout faire pour permettre à la France de présenter une contribution en nature crédible.

Afin de développer les partenariats État-industrie, qu'attend-on en France pour modifier le code des marchés publics ?

François Cornut-Gentille rappelle notre passivité administrative, notre caractère procédurier. Mais on peut avoir plus de souplesses le jour où l'on a une stratégie de politique industrielle.

N'a-t-on pas une vision schizophrène de l'Europe ?

Pour **François Cornut-Gentille**, hélas oui. Est-on capable d'avoir une stratégie globale européenne ? Cela signifie être capable de faire des choses que l'on a jamais su faire, notamment des renoncements. Les industriels ne peuvent pas y arriver tout seuls.

Olivier Martin indique que tant qu'il n'y a pas un minimum de consensus en matière de politique étrangère et de défense, on peut difficilement construire. Les Britanniques n'acceptent de coopérer qu'avec des pays « qui se battent et qui paient ». D'où leur réticence actuelle vis à vis de l'Europe. La seule coopération qu'ils envisagent aujourd'hui est avec la France.

Les difficultés budgétaires américaines et donc leur repli de l'Otan peuvent-ils aider à une prise de conscience en Europe ?

Pour **Olivier Martin**, les États-Unis vont avoir une tendance à s'éloigner de l'Europe qui n'est plus un centre de menace important, contrairement à l'Asie.

Pour **François Cornut-Gentille**, l'évolution géopolitique est comprise au Royaume-Uni et en France mais pas complètement du reste de l'Europe.

TABLE RONDE 3

Stratégie industrielle, civile et militaire

La table ronde est animée par **Jean-Claude Tourneur**, rédacteur en chef du magazine Enjeux.

L'ingénieur général de l'armement **Jean Deveaux**, rapporteur du groupe de réflexion sur « la stratégie industrielle de défense et de sécurité » précise que, compte tenu de la grande différence des paysages industriels de la défense et de la sécurité, seule la stratégie industrielle de l'état français en matière de défense sera abordée.

En ce qui concerne la stratégie interne, celle intéressant les entreprises sur le sol national, sa finalité une fois définie, les éléments d'une stratégie industrielle se composent de « prédispositions » permettant sa mise en place et de « leviers » permettant son application.

Pour les « prédispositions », il s'agit essentiellement :

- **d'élaborer une stratégie et de la faire connaître** : en dehors du chapitre 16 du *Livre blanc*, il n'existe pas de document officiel récent sur la stratégie industrielle de l'état, ce qu'ont déploré les personnes rencontrées. Les PP30 et PSRT sont utiles, mais ne traitent qu'une partie du problème. Il ne semble pas sain que les divers acteurs, en particulier les industriels, aient l'impression que l'État agisse sans idée directrice. C'est pourquoi il est recommandé d'élaborer et de leur diffuser un document qui présente de façon détaillée la stratégie industrielle de défense de l'État, en laissant les marges de manœuvre nécessaires.

- **de mettre en place l'organisation adéquate** : elle repose essentiellement sur le ministère de la défense avec ses diverses composantes parmi lesquelles la DGA, à la fois force de propositions et responsable de l'application de la stratégie industrielle de défense qui a été décidée. La DGA intervient plus ou moins directement sur les divers leviers. Or, les entreprises qui fournissent des matériels militaires sont actuellement, pour nombre d'entre elles, rattachées à plusieurs autorités de tutelle, en partie à cause de la tendance de plus en plus marquée du caractère dual des technologies intégrées dans les systèmes de défense. De plus l'armement n'est pas la seule activité stratégique pour la France : le nucléaire, le spatial, l'aéronautique et la cryptologie présentent aussi des aspects stratégiques. Toutes ces industries ont en commun d'être des industries à haut niveau technologique plus ou moins partagé. La recommandation est donc de les rassembler sous une seule autorité à laquelle seraient rattachées des entités lui permettant l'application de sa politique, entités venant d'organismes déjà en charge de chacune des industries citées et qui conserveraient leurs missions - pour la DGA, l'équipement des forces - dans des conditions plus favorables qu'actuellement.

- **de disposer de ressources humaines adaptées** : la disparition de la composante industrielle de la DGA et un changement de stratégie ont permis une forte diminution de ses effectifs et ont entraîné une réduction des compétences techniques de ses personnels. Pour retenir ses experts, la DGA doit valoriser leur carrière, ce qui signifie non seulement leur attribuer une rémunération attractive et des perspectives de carrière intéressantes, mais aussi leur donner les moyens d'accroître leur compétence en leur offrant des possibilités d'être en contact direct avec le réel via des stages et des séjours dans des établissements techniques (centres techniques étatiques ou para étatiques, français ou étrangers voire, avec les précautions nécessaires dans l'industrie).

Les « leviers » actuels de l'état sont de natures différentes :

- les achats : il reste des contraintes dans le code des marchés publics, où les exigences concernant la concurrence sont ressenties par les acteurs comme un obstacle au développement d'une stratégie efficace. Il faudrait analyser la possibilité d'adapter ces exigences à ce problème spécifique.

- **le soutien direct et indirect de l'État** : développement des pôles de compétitivité intéressant en partie la défense (actuellement il y en a 9), soutien lors des « trous » entre programmes, études amont ou développements technologiques payés par l'État. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance des efforts à faire en faveur de la recherche.
- **l'intervention de l'État dans les choix stratégiques des entreprises**, en particulier en favorisant des fusions ou via la présence en conseil d'administration de ses représentants.
- **l'implication de l'État dans la coopération et l'exportation** de la production nationale, pour laquelle une réduction des délais d'intervention de la CIEEMG serait la bienvenue.

La France dispose des leviers nécessaires pour implémenter la stratégie industrielle souhaitée moyennant quelques améliorations et la recommandation du groupe sera surtout globale : ne pas abandonner certains d'entre eux.

La stratégie française concernant l'Europe vue comme un marché potentiel

Malgré la baisse des budgets dans le paysage européen, la somme des dépenses d'armement des États de l'UE est importante (40G€ en investissements). C'est l'utilisation de ce budget qui pose problème. En effet, l'Europe est un marché d'États européens et non un marché européen, car :

- il n'y a pas de communauté d'objectifs sur les aspects fondamentaux que sont les limitations de souveraineté acceptées, la perception de la menace, les missions à confier aux armées, et donc sur les besoins des états-majors et le budget qu'il faut consacrer à la défense,
- chaque État est soucieux de défendre son autonomie et ses emplois, ce qui conduit à des abus dans l'usage de l'article 346, constatés par la commission européenne,
- enfin, il existe une grande disparité des capacités en matière d'armement.

Le résultat est une absence de rationalisation de la production européenne d'armements, surproduction dans certains cas, déficience dans d'autres, concurrence à l'export (hors Europe) entre sociétés européennes, freins à la circulation des équipements par les règles de contrôle d'export, pas de « préférence européenne », ceci avec une grande perméabilité vis-à-vis des fabricants non européens.

Cette situation est bien perçue par la Commission européenne, qui cherche à y remédier d'où, entre autres, la création de l'agence européenne de défense en 2004 et la publication en 2009 du « paquet défense ».

Mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir et l'État français, qui pousse à cette création d'un marché européen de défense, vise, à titre d'étapes intermédiaires, des partenariats à deux ou trois pays, dont l'accord franco-britannique de novembre 2010 entre deux États aux finalités de défense similaires, accord qui met en place une souveraineté partagée. Il est trop tôt pour porter un jugement sur ce traité, mais le fait qu'il existe et réunisse deux administrations aux approches différentes de leurs relations avec les industriels peut être vu comme un pas important.

Le groupe recommande de continuer cette marche vers un marché européen de défense en soutenant l'action de l'Agence Européenne de Défense et en lançant des actions incitatives, mais sans trop

déborder le tempo général imposé par les divers membres de la communauté européenne, car le but est encore loin et l'effet peut en être contre-productif.

Pour réussir, il faut faire participer les pays à faible BITD, sans augmenter les doublons ; les pays à forte BITD doivent accepter de leur confier une certaine partie de leurs besoins, comme une participation à certaines maintenances.

Une autre recommandation : sécuriser, au niveau européen, l'approvisionnement de certains matériaux et composants essentiels pour nos systèmes d'armes, problème qui intéresse aussi fortement l'industrie civile. Il s'agit en particulier des terres rares (quasi-monopole chinois) et des fibres de carbone haut de gamme (production japonaise). Le niveau européen est justifié par l'ampleur des investissements correspondants ou du poids nécessaire vis-à-vis des producteurs de pays tiers en situation de monopole, et par le fait que tous les pays européens sont concernés.

Pour chacune des productions qui devront être réalisées en Europe, il faudra rechercher les dualités possibles pour réduire le coût pour la défense, confier à un ou plusieurs États la prise en charge des travaux nécessaires, tout en s'assurant que le producteur (État ou industriel, qui sera à son tour en situation de pseudo-monopole, ne pose pas des conditions exorbitantes, ni n'interdise l'emploi de sa production dans les systèmes d'armes. Cela peut être en partie l'occasion pour de « petits » pays de participer à la BITDE.

L'acceptation d'une certaine interdépendance, pour arriver à la création d'un véritable marché européen de défense, reste un vaste chantier.

Jean-Claude Bertagna, président du groupe « *le monde militaire, le monde civil, spécificités et interactions* », souligne combien les frontières s'estompent (progressivement) entre le monde des militaires et le monde des civils, tout en rappelant que les militaires, compte tenu de la nature de leurs missions, ne sont pas des civils en uniforme. Dans ce contexte, la technique, l'industrie et l'économie se différencient encore un peu. Pour le monde militaire, les investissements sont étatiques; les spécifications restent nationales, au mieux rédigées en coopération, pour un marché industriel fermé ou seulement partiellement ouvert en international. Les produits développés conservent un haut niveau de performances pour satisfaire des conditions d'utilisation exigeantes dans un contexte de secret de défense. Pour le monde civil privé, le marché est un espace ouvert dans lequel la concurrence est généralisée ; les investissements sont financés par les industriels et amortis sur les ventes. Il est aussi caractérisé par un renouvellement rapide des offres de produits ; la durée d'une génération est à peine de 3 ou 4 ans en électronique. Dans le cas particulier des TIC (technologies de l'information et de la communication), les produits poussent à l'extrême ces caractéristiques. L'analyse des interactions civile et militaire met en évidence des potentialités « d'actions duales » variables selon les étapes de réalisation des produits ou des systèmes complexes. Il n'y a pas de domaine réservé pour la recherche, de même pour les technologies, à de très rares exceptions ; elles peuvent en revanche donner naissance à des sous-ensembles forts différents. Pour les produits et *a fortiori* les systèmes, la différence existe et la transformation d'un système (ou produit) civil en un système pour un besoin militaire s'est souvent (toujours) avéré être un échec. Toutefois, il ne faut pas faire différent simplement parce qu'on œuvre pour un client militaire ou un client civil ; l'analyse du besoin militaire et des moyens pour le satisfaire doit prendre en compte les sous-ensembles « civils » disponibles. Il faut bien entendu que ces choix ne créent pas des risques pour

les opérationnels. Ainsi, pour la sécurité des personnes, dans un contexte d'intervention d'une armée avec des organisations non gouvernementales, il serait souhaitable d'envisager le prêt de matériels approuvés par les autorités gouvernementales. Une des différences entre les deux mondes est liée aux contrôles exercés à l'exportation: la CIEEMG (Commission Interministérielle d'Étude des Exportations de Matériels de Guerre) et la CIBDU (Commission Interministérielle des Biens à Double Usage).

En résumé, les recommandations formulées pour tirer parti de la dualité sont les suivantes :

- obliger la promotion des participations interministérielles et procéder à une veille technique et économique permanente, pour détecter et exploiter les opportunités ;
- gérer de manière économe les ressources et chasser les doublons dans le domaine organisationnel ;
- engager une réflexion de fond sur les missions, les stratégies et les moyens des différentes administrations civiles, afin d'éviter l'appel aux ressources militaires pour pallier des carences en sécurité publique ; lorsque les armées sont engagées dans des actions duales, leur confier des missions avec un effet à obtenir plutôt qu'un volume de moyens à fournir ;
- mettre sur pied une structure civile interministérielle, afin de disposer des ressources humaines et des moyens nécessaires pour participer aux opérations extérieures, aux côtés des militaires, dans une stratégie d'approche globale.

En conclusion, la dualité est un concept en constante évolution dont les frontières ne sont pas figées. La recherche de la dualité doit être un objectif prioritaire, conduisant à une gestion optimale des ressources nationales tant matérielles qu'humaines.

Jean-Claude Tourneur mentionne particulièrement les thèmes suivants :

valorisation du service des essences, service méconnu selon lui, sécurisation des approvisionnements, évolution du service de santé des armées dans la réflexion Otan ou UE, grand emprunt : pourquoi le ministère de la défense a-t-il été écarté ?

Le Général de corps d'armée **Jean-Paul Perruche**, responsable d'un domaine de recherche de l'IRSEM et Président d'Eurodéfense, analyse la politique du «pooling and sharing» (P&S) - « mutualisation et partage » - de l'Otan. Le P&S est une expression à la mode dont l'origine prend sa source dans la diversité et l'incertitude des menaces, l'absence de menaces visuelles de la part des citoyens ; les pays ne sont plus capables de disposer de tous les moyens ; ainsi, les Pays-Bas ont renoncé à avoir des chars, alors que le char est un fort symbole de la panoplie terrestre. C'est un constat : les pays ne peuvent plus tout se payer. Alors on mutualise et/ou on partage : la mutualisation est la mise en commun pour obtenir une meilleure efficacité ; ainsi la mise en commun des moyens aériens au sein de l'EATC (European Air Transport Command) basé à Eindhoven aux Pays-Bas est un exemple de réussite ; pour le partage, il faut posséder un bien ; c'est une solution plus contraignante que la mutualisation ; à la manière de **Pierre et Vacances**, soit on utilise les moyens partagés sur une base séquentielle soit on cohabite.

La mise en œuvre du «pooling» est plus aisée en bilatéral ; cela ne peut pas fonctionner à 26. Le Président OBAMA a pris acte de la faiblesse des Européens ; l'Europe restant pour les États Unis un continent d'intérêt stratégique derrière l'Asie/Pacifique, il cherche

à renforcer le P&S au sein de l'Europe et en a fait un thème du prochain sommet de Chicago. Via une série de programmes collectifs de l'Otan à la disposition de SACEUR (Commandement des forces alliées en Europe), on arrive à court-circuiter le consensus politique par la chaîne militaire.

En ce qui concerne la « Smart Defense », les Américains ont pris acte qu'en Afghanistan, l'Otan c'est fini, et qu'une nouvelle dynamique est à trouver ; l'exemple de la Libye avec la stratégie de « leader » par derrière (**behind**) illustre ce changement de relations qu'ils souhaitent voir développer avec les nations européennes de l'Otan.

Quant au « Paquet Défense », c'est un remède à la fragmentation des marchés de défense en Europe, mais dont la mise en œuvre présente quelques risques soulignés par les industriels. Désormais la justification de la dérogation des marchés de défense (Art 346) doit être apportée par les États ; or le marché militaire européen est moins bien protégé pour les industriels européens que le marché américain l'est pour les industriels américains (Buy American Act, ITAR).

Hervé Multon, directeur de la stratégie de Thales, présente la façon dont Thales traite la dualité et gère les liens entre les activités civiles et les activités militaires. Il donne en exemple les activités dans la « signalisation ferroviaire » et interroge sur la sécurité des approvisionnements (puces). Il explique que les activités de Thales sont pour 50% dans tous les secteurs du domaine défense ; l'autre moitié, dans le secteur civil, porte sur les systèmes traitant de la sécurité des citoyens (surveillance urbaine), de l'aéronautique avec l'avionique des AIRBUS, le contrôle aérien civil et les systèmes multimédia de cabine à bord des avions civils (« in flight entertainment »), du spatial et du transport ferroviaire. Pour ce qui concerne le transport ferroviaire, il met en lumière, car c'est probablement le moins connu, que Thales met en œuvre son savoir-faire dans la signalisation et la régulation du trafic : capteurs le long ou sur les voies, répartiteurs et concentrateurs de données qui sont transmises vers les centres de contrôle, développement des algorithmes dans les systèmes du centre qui exploitent les données, gèrent la régulation du trafic et élaborent les ordres de commande transmis au moyen du **GSM Rail** jusqu'aux moteurs des locomotives. Le train est en contrôle automatique, le conducteur du train est dans la fonction d'« homme mort », plus globalement l'ensemble du réseau se pilote sans intervention humaine, sauf imprévu. L'ensemble bouclé décrit pour le transport ferroviaire, recouvrant les capteurs, les algorithmes, les communications, les productions de synthèses d'état, illustre ce que sont les activités de Thales dans tous les domaines dans lesquels l'industriel intervient, qu'ils soient civils ou militaires. Thales fait des cœurs de systèmes, il travaille sur la capture des informations, leur traitement, et leur présentation aux acteurs et décideurs selon les concepts opérationnels exprimés. L'utilisation des mêmes technologies et des mêmes méthodes pour le civil et le militaire est l'obsession de Thales ; savoir appliquer à un autre domaine ce qui a déjà été réalisé lui permet de rester compétitif. Ainsi, ayant développé pour l'aviation civile un système de contrôle aérien utilisant des PC équipés de LINUX, une solution similaire a été proposée à l'armée de l'Air qui l'a acceptée. À l'inverse, celle-ci a aussi accepté des écrans plats, achetés sur étagères, contrairement aux contrôleurs civils qui exigent des écrans spécifiques de grandes dimensions. Dans le domaine de l'aéronautique, la porosité entre civil et militaire et les retours d'expérience entre les deux sont permanents : l'acquisition du RAFALE au cours de la décennie 90 a été exploitée pour développer l'avionique des AIRBUS A 380 et A 350 et, *a contrario*, l'expérience acquise avec les AIRBUS a été transposée sur l'A400M.

Sur cet avion militaire, Thales fournit 17 équipements pour la plupart dérivés de travaux civils, dont le FMS (Flight Management System) pour lequel a été réutilisée la compétence acquise avec l'A320. En ce qui concerne les approvisionnements pour les systèmes civils, la compétition étant souvent mondiale, les architectures des systèmes empruntent essentiellement aux COTS (Commercial off-the-shelf). Quand il s'agit en revanche de réaliser un radar pour le RAFALE et que les puces particulières utilisées pour la puissance dans la chaîne d'émission sont produites aux USA, la seule solution garantissant l'autonomie d'approvisionnement est de garder leur production en interne ; Thales a donc choisi d'être actionnaire à 50% avec EADS d'une société de production de ces composants sensibles. Il subsiste en effet une limite à l'exercice de la dualité : le militaire conserve des spécificités qu'il convient de traiter avec le pragmatisme qui convient.

Pour gérer les télécommunications en Afghanistan avec des opérateurs au cœur de la zone opérationnelle, Thales a remporté deux contrats de service :

- l'industriel est opérateur d'un réseau de télécommunications par satellites (80 stations au sol) ; les opérateurs sont des civils, sous-traitants de Thales, vivant dans les bases militaires protégées, intervenant comme des experts sur le terrain ;
- il opère aussi un service de surveillance à base de drones pour le Royaume Uni ; en effet, en attendant l'arrivée du drone tactique « Watchkeeper » dont Thales a remporté le marché, le MOD britannique a lancé, il y a 4 ans, une consultation pour louer une capacité de surveillance par drone. Thales UK a acheté des drones israéliens, ainsi que les systèmes de contrôle, et fait une offre de location du système, la rémunération se faisant à l'heure de vol. Le premier contrat était de 2 ans, il a été renouvelé pour un an 2 fois. Les investissements sont amortis. Le « Watchkeeper » entrant en service, le système en place est disponible pour d'autres clients, dont les forces françaises.

Pour tirer profit de du projet à l'export GLOBAL X, initié par le secrétaire d'état Pierre Lellouche en 2011, qui réunit Thales, GEODIS, SODEXO et 11 PME françaises afin de mieux saisir les opportunités de marché associées au maintien de la paix de l'ONU, la stratégie de Thales est fondée sur une augmentation de l'offre de services. Les services représentent aujourd'hui 2Md€ pour un chiffre d'affaire total de 13 Md€ et l'objectif est de 25% en 2020, soit environ 5 Md€. Dès maintenant, Thales s'est impliqué dans des projets en PPP (Partenariat Public Privé) et est ainsi partenaire de Bouygues dans le projet BALARD, qui se déroule sur 30 ans.

Bruno Stoufflet, directeur de la prospective et de la stratégie scientifique de Dassault Aviation, expose comment sa société tire au maximum parti de la dualité : les activités de bureaux d'études, de production et les fonctions achats sont organisées en métiers communs aux activités civiles et militaires ; les distinctions sont bien entendu marquées pour les services proches des clients. Ainsi la plus grande mutualisation est recherchée pour les moyens de développement et la production.

En ce qui concerne les activités de recherche et technologies, les efforts sont répartis en trois volets : un premier tiers concerne les travaux Défense (financés par les Programmes d'Études Amont-PEA- de la DGA), un tiers dédié à la préparation des futurs Falcon et un tiers pour le développement des moyens de conception et de production.

L'application de nouvelles technologies ou de nouveaux concepts procède d'allers et retours entre civil et militaire. Ainsi, les commandes

de vol électrique développées pour les avions de combat ont été appliquées plus récemment aux avions d'affaires Falcon. L'avionique modulaire développée pour les calculateurs de mission du Rafale investit le monde civil en s'enrichissant de mécanismes lui permettant d'être certifiée par les autorités. Elle reviendra ainsi renforcée ultérieurement dans le militaire. On peut constater que la même démarche est suivie pour les matériaux composites.

D'un point de vue des cadres de recherche, autant le fonctionnement en R&T est stabilisé dans l'univers militaire avec les PEA, autant il est bouillonnant dans l'univers civil ; en effet, outre le soutien traditionnel de la DGAC à l'aéronautique civile privilégiant une démarche en cycle long et à caractère stratégique, complété par un soutien européen fort depuis les premiers Programmes Cadre dans lesquels la recherche collaborative est aujourd'hui complétée avec des travaux de démonstration technologique menés dans le cadre de l'initiative Clean Sky, on trouve aujourd'hui tout un arsenal de dispositifs comme les pôles de compétitivité, l'Agence Nationale de la Recherche, l'Institut de Recherche Technologique (réunissant académiques et industriels) créé récemment à Toulouse sans parler des Idex et autres Labex.

La profession a su se structurer pour construire un cadre de coopération pour les activités aéronautiques civiles: les actions communes entre différents industriels sont orchestrées au sein du CORAC - Conseil d'Orientation de la Recherche en Aéronautique Civile .

La gestion de la propriété intellectuelle par Dassault est différente selon les univers :

- univers militaire: la protection est principalement assurée par le secret de défense,
- univers civil : le constat est qu'en phase de préparation de nouveaux projets, il n'est pas opportun d'exiger une exclusivité de la part des partenaires ; aussi, Dassault a mis en place une politique de brevets pour les développements civils dans les métiers d'architecture et de commandes de vol tout particulièrement.

Pour la gestion des sous-traitants, il n'y a pas a priori de règle affichée chez Dassault (qui est lui-même un industriel de taille moyenne quand on le compare aux grands avionneurs) ; ils reçoivent une information régulière sur les plans de charge pour leur permettre de prévoir leur moyen terme.

Chez Thales, la règle affichée est de ne pas dépasser les 25% de chiffre d'affaires d'un sous-traitant afin de ne pas bouleverser son économie. Le montant des achats de Thales est de 5,5 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires consolidé de 13 milliards d'euros. Les grandes tendances communes à l'aéronautique civile et militaire sont un accroissement de la connectivité et un besoin d'évolutivité des systèmes, ainsi que la montée en puissance des questions de sécurité des systèmes d'information dans la définition des architectures.

Sur l'avenir en matière de carburant pour l'aviation, l'avionneur tient à la mise en œuvre de solutions transparentes pour le client final dans le civil. Aux États-Unis, les militaires financent des solutions alternatives pour tenter d'éviter des ruptures d'approvisionnement dans le cadre de conflits.

Questions de la salle :

Sur la gestion, par une structure industrielle, des 200 millions d'euros consacrés dans la loi de finances à la dualité, **Jean Deveaux** reprend sa proposition de rationalisation et rappelle la recommandation du groupe de réflexion qui développe cette idée.

Sur le désintérêt des USA pour l'Europe, **Jean-Paul Perruche** indique qu'il y a juste un glissement du centre de gravité de leur stratégie qui regarde plus vers l'Asie-Pacifique. Cela se traduit par des ruptures dans les modes d'action mais pas dans les ambitions qui restent celles du « Global Leadership ». Le rapport du coût – efficacité entre leur mode d'engagement en Irak et celui en Libye est de l'ordre de 1 000. La réduction de leur budget de défense est de 7% (soit 450 milliards) en 10 ans. Pour les Américains, les Européens doivent faire plus au sein de l'Otan, l'Alliance restant tout de même sous contrôle américain. Ainsi, ceci explique leur soutien au concept de « pooling and sharing » pour les moyens européens.

TABLE RONDE 4

Valeurs humaines et défense

L'ingénieur général **Alain Crémieux** résume le rapport du groupe « Éthique et Armement », qui est revenu sur la question de l'armement nucléaire pour se demander si, depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, il est encore acceptable au plan éthique. Des problèmes ont disparu depuis la précédente étude, d'autres sont apparus (Inde, Pakistan, Iran). Il est certain que la disparition des armes nucléaires est une utopie à vue humaine. D'un autre côté, l'absence de guerre généralisée durant les soixante dernières années est un point positif. La doctrine de la dissuasion reste donc acceptable au niveau éthique, à la condition cependant que les efforts diplomatiques suffisants soient déployés pour éviter ou régler les conflits.

Pour l'ingénieur général **Henri Martre**, ce sujet est de la plus haute importance, car il est une des principales données de la paix dans le monde, et il adhère ainsi aux conclusions du rapport. Cependant, s'agissant d'éthique, on peut se poser la question de savoir s'il s'agit de possession de l'arme ou de son usage, cette notion dépendant de plus largement des cultures qui restent très diverses.

Ayant suivi cette affaire depuis son origine en 1945, il estime que l'on doit distinguer trois phases majeures. Tout d'abord, le bombardement du Japon, qui aurait fait de l'ordre de 200 000 victimes, a sonné la fin de la deuxième guerre mondiale et ce fut un immense soulagement et une délivrance après des années de combats qui avaient fait une cinquantaine de millions de morts.

La période 1945-1990 a été marquée par la coexistence d'un affrontement majeur, mais pacifique, entre les grandes puissances nucléaires, principalement en Europe entre Américains et Soviétiques, et par ailleurs d'une multitude de conflits et de révolutions en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, qui ont fait dans leur ensemble une cinquantaine de millions de morts. Leur énoncé est une démonstration extraordinaire de l'agressivité et de la cruauté humaines.

À partir de 1990, l'effondrement soviétique a fait baisser les tensions et a permis l'établissement d'un modus vivendi nucléaire. La prolifération a progressé dans des limites raisonnables et est restée jusqu'à maintenant plutôt stabilisatrice. Cependant les conflits classiques locaux ne cessent de se multiplier en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient, auxquels s'ajoutent des révolutions et du terrorisme et leur cortège de millions de morts. En conclusion, on peut estimer que l'armement nucléaire a sensiblement limité les dégâts causés par les conflits humains, notamment entre grandes puissances, et a économisé des dizaines de millions de morts.

De même, c'est le nucléaire civil, et plus particulièrement la fusion nucléaire, qui permettra réellement de relayer le moment venu les énergies fossiles et ainsi de sauver l'humanité.

Le général Claude Le Borgne présente la position d'un officier des armes « utilisateur » de l'arme, complémentaire de celle du « fabricant ».

Le chef d'un État nucléaire est dans la situation du bourreau, situation extrapolable à maints domaines qu'il y a quelque indécence à évoquer. Cette problématique vaut pour la torture, la peine de mort, l'IVG ; elle vaut pour l'arme nucléaire : il faut toujours un bourreau. Plaçons ce président-bourreau dans les deux situations qui se sont succédées : l'affrontement Est-Ouest et celle d'un monde sans ennemi apparent.

Le problème du bourreau se posait bel et bien dans la première situation. C'était même le seul problème, ainsi que le montrèrent les études passionnées menées, avec notamment le colonel Poirier, au début des années soixante-dix au CHEM. La seule stratégie qui vaille en la matière consistait à créer de la crédibilité, crédibilité non technique mais décisionnelle, laquelle repose sur la volonté d'un seul homme, le président. D'où ces subtilités : armes du champ de bataille, tactiques, préstratégiques, d'avertissement. Certains des bourreaux potentiels ont clairement avoué l'horreur que leur inspirait cette responsabilité. En France, Mitterrand et Giscard d'Estaing, ailleurs et de façon plus significative, Reagan et Gorbatchev.

Ce raisonnement stratégique reposait sur l'emploi ou la menace nucléaire « à chaud », soit après début d'une agression conventionnelle dans la continuité territoriale. Rien de tel aujourd'hui, où les hypothèses des inquiets mettent en scène des proliférants lointains. Quelle attitude adopter vis-à-vis des dirigeants immatures qu'on dit saisis par le désir de Bombe ? Il n'y a que deux façons de sortir de l'affreux dilemme. La première : faire de l'arme nucléaire l'outil d'une dissuasion existentielle, sans ennemi ni cible, détournant les hommes, par la seule existence de l'arme, de leurs excès guerriers. La seconde : la renonciation exemplaire. Qu'on imagine le retentissement qu'aurait ce renoncement, venant d'un pays, la France, qui a fait tant d'efforts pour mettre au point un système d'armes quasi parfait.

Son excellence l'ambassadeur Francis Gutmann déclare s'exprimer sans légitimité technique ni militaire, mais souhaite reprendre sous trois angles les propos précédents :

- il refuse d'être qualifié de bourreau éventuel parce que victime potentielle ;
- il observe que l'éthique ne dépend pas du contexte de fin de la guerre froide. Le monde est complexe, en évolution rapide ;
- la limite de la dissuasion est l'affrontement avec des adversaires non étatiques. Mais l'arme nucléaire, si elle n'est plus absolue, reste l'arme ultime quand les intérêts vitaux de la nation sont menacés.

Ensuite, il doute que la France soit suivie en cas de renoncement unilatéral. Enfin, le TNP est incomplet, imparfait, mais finalement assez efficace. Le rapport de force inhérent au TNP permet aux puissants de ralentir la prolifération, même si le ralentissement est dû au fait que nombre d'États n'ont pas voulu la bombe.

L'éthique et la bonne ou mauvaise conscience ne sont pas les mêmes choses. Ainsi le Président Obama tient-il une position cynique en proposant le désarmement tout en disant avoir besoin de l'arme nucléaire ? Il convient de même de jauger de l'éthique selon la légitimité d'un emploi. Le Conseil scientifique de défense a étudié l'acceptabilité de certaines armes ; il a rappelé que la notion d'éthique est relative. Les armes de destruction massive ne peuvent pas être jugées non éthiques dans le cadre d'une dissuasion pour

la survie d'une nation. En référence à la deuxième guerre mondiale, il ne faut pas oublier ce qui arrive quand on ne se dote pas des bonnes armes.

Alain Crémieux félicite et remercie les intervenants pour avoir su lire dans le rapport ce qui n'y était pas écrit. Il explique les scrupules du groupe qui a cherché à se positionner dans l'hypothèse d'une conflagration. Ainsi l'arme nucléaire pourrait-elle être un recours ultime ? Oui, mais si la dissuasion ne fonctionne pas, il n'y a plus de survie de la nation.

Questions de la salle

À une question sur le côté éthique ou non des défenses antimissiles balistiques (DAMB), **Claude Le Borgne** répond que la bombe ne donne pas de liberté d'action. Et même, le soi-disant prestige qu'apporterait sa possession n'est qu'une stupidité morale. Selon l'amiral Dupont, « un état nucléaire doit être vertueux ». La création d'une base française aux Émirats est une erreur, car elle positionne une puissance nucléaire en face de l'Iran, ce qui ne peut que conduire à des situations compliquées. Pourquoi Israël refuse-t-il de reconnaître avoir la bombe ? Pour ne pas devenir un ennemi justifié de tous les pays arabes. Quant à la notion d'esprit de défense, le général demande à la salle, qui, en son sein, est prêt à mourir pour son pays ? Pour notre civilisation avec tous ses défauts ? Personne ; nous préférerions défendre notre médiocrité avec une DAMB.

Pour **Francis Gutmann** aussi, la notion de prestige liée à la possession de l'arme nucléaire est absurde. Le nucléaire n'est plus une arme absolue, mais garde un intérêt ; son usage peut être éthique sous certaines conditions. Le refus de la prolifération est un choix plus politique qu'éthique.

Pour **Jean Didier Vincent**, qui parle d'« éthicosclérose », le danger est ailleurs. D'ici cinquante ans, le monde sera en panne d'énergie, les problèmes financiers ou climatiques, les émeutes, sont déjà autant de facteurs qui peuvent conduire l'humanité à sa perte.

Pour **Jean Deveaux**, le Japon en 1945 n'est pas pire que trois mois de massacre à la machette en Afrique ; les USA ont calculé avoir épargné la vie de dix millions de Japonais. La France aime donner des leçons et a bien cru en donner une avec l'arrêt définitif des essais nucléaires, mais en fin de compte, elle est la seule à avoir démantelé son centre d'essais. Les USA auraient-ils attaqué en 2003 un Irak doté de la bombe atomique ?

Claude Le Borgne réfute ces comparaisons quantitatives. On en reste à l'impossibilité d'un conflit conventionnel en Europe. Georges Bush a argué faussement mais a soudé les Américains autour de lui. Clairement, si l'Irak avait disposé d'armes de destruction massive en 1991, la coalition serait allée droit sur Bagdad. Autre théâtre figé : la frontière indo-pakistanaise au Cashmere.

Ce que **Francis Gutmann** reprend comme la démonstration de l'intérêt de l'arme nucléaire en faveur de la paix qu'il tempère aussitôt en rappelant que l'Irak a employé des armes chimiques dans sa guerre contre l'Iran.

L'ingénieur général de l'armement **Gérard Dugard** introduit les réflexions du groupe sur « l'homme dans les systèmes de défense ».

Au cours de l'histoire, les relations entre l'homme et son armement ont évolué, sous l'influence des progrès techniques, mais aussi de l'évolution de la société et de ses valeurs. Le Livre blanc 2008

réaffirme la primauté du facteur humain. À l'avenir, l'homme sera-t-il assimilé à une simple composante, partie intégrante, des systèmes d'armes ; ou bien, dans le système homme-armement, l'arme ne sera-t-elle qu'une prothèse subordonnée au combattant ?

Le combattant est en premier lieu un être humain soumis aux contraintes de la biologie animale. Il est aussi un être sensible et social. Issue d'un processus évolutif naturel, la machinerie humaine ne peut exprimer ses potentialités que dans des limites environnementales et de temps relativement étroites, au-delà desquelles sa performance diminue. Les progrès techniques permettent de pallier ces insuffisances dans une certaine mesure, mais ils créent aussi de nouvelles contraintes, physiques, sensorielles, cognitives et psychologiques. En particulier du fait de la surcharge mentale qu'imposent les systèmes d'armes modernes ; l'opérateur doit pouvoir maîtriser la complexité d'armements de plus en plus sophistiqués.

Un équilibre doit être recherché entre la démarche techno-centrée (qui donne la priorité au système technologique) et la démarche anthro-centrée (qui met en avant la plus-value de l'homme) ; mais l'homme (à la fois contraint et atout) est difficilement modélisable et il n'est pas certifiable.

Aujourd'hui, les soldats des armées occidentales, engagés dans des conflits asymétriques et physiquement éprouvants, sont plus que jamais exposés à des contraintes qui pèsent sur leur performance physiologique et cognitive.

Mais, au delà des innovations scientifiques et techniques appliquées aux systèmes d'armes, la convergence de certaines techno-sciences (nanotechnologies, biotechnologies et sciences du vivant, technologies de l'information et de communication, ainsi que des neurosciences et des sciences cognitives) ouvre également des perspectives d'amélioration de l'homme lui-même.

Le professeur **Jean-Didier Vincent**, biologiste, membre de l'Académie des sciences, pose les questions du devenir de l'homme face à l'évolution de l'armement. Il évoque les quatre cavaliers de l'apocalypse que sont l'énergie qui va se raréfier, la finance, l'augmentation de la température du globe et les émeutes. L'homme va-t-il disparaître, comme la plupart des espèces qui l'ont précédé ?

Un courant parti du MIT et actif dans les pays anglo-saxons, mais aussi en Allemagne et en Suède, forme le mouvement, le transhumanisme, qui envisage une nouvelle nature bâtie sur les nanocomposants, comme les fullerènes et les nanotubes ou les graphènes, qui pourraient détrôner le silicium dans la production des microprocesseurs.

Cette nouvelle matière artificielle, couplée avec les progrès de la biologie, du traitement de l'information et du traitement des signaux émis par le cerveau, permettrait de multiplier les capacités de développement conduisant à un **homme augmenté** aux plans psychique et physique, voire dans sa durée qui visera à l'immortalité, tout en restant fragile et donc cassable comme un service de table en porcelaine.

Ce transhumain peut être un soldat, il sera seul. Il se présente comme le chevalier en armes. Il porte une armure dynamique, souple, mais qui se rigidifie en cas d'agression. Des muscles supplémentaires, faits de prothèses, lui donnent des capacités physiques multipliées. Des capteurs chimiques et biologiques le mettent à l'abri des agressions de ce type, ses sous-vêtements contiennent des antitoxines. Son

exosquelette est piloté par la pensée. Il est accompagné par une nuée de véhicules, « smart dust » et « nanorobots », pour lesquels toutefois se pose la question de la source d'énergie. Les progrès de la biotechnologie permettent d'envisager la création d'une nouvelle race, des clones guerriers reliés entre eux grâce aux progrès des moyens de communication et du traitement du signal. Tout ceci se situe à la limite de l'hubris, de la démesure, et ramène aux préoccupations éthiques qui entourent ces recherches, car aucune technologie ne peut effacer les horreurs de la guerre.

Gérard Dugard indique que les militaires ne peuvent non plus échapper aux changements de la société civile à laquelle ils appartiennent.

La suspension de la conscription au profit d'une armée professionnelle a modifié les relations des militaires avec la société (esprit de défense). De même, des évolutions de cette société (rôle croissant des femmes, recours généralisé à la justice), ainsi que les valeurs qu'elle promeut (sacralisation de la vie, individualisme, hédonisme) ont des conséquences sur les armées et le management des hommes qui les composent.

Le combattant veut conserver en opérations certaines caractéristiques de sa vie civile (confort, accès aux moyens modernes de communication). La sauvegarde des forces en opérations est une priorité majeure ; l'homme doit être protégé ou mis à distance de sécurité. Mais ces protections ne peuvent garantir de façon absolue l'absence de morts ou de blessés ; le combattant, qui engage sa vie, doit être certain que tout sera mis en œuvre pour assurer sa survie. Le soutien santé couvre également la composante psychologique, y compris pour les familles.

La protection extrême ne consiste-t-elle pas à remplacer les hommes par des robots ?

Le général d'armée **Bertrand Ract-Madoux**, chef d'état-major de l'armée de terre, souhaite ramener un peu d'humanité dans le débat, car l'homme reste au cœur du système de défense, même si les progrès scientifiques ouvrent des perspectives nouvelles pour les engagements de demain. Derrière ces perspectives, l'enjeu est constitué par l'acquisition d'une supériorité sur l'adversaire au moindre coût humain possible. Il faut donc trouver un équilibre garantissant au combattant qui restera acteur des conflits futurs, une efficacité renforcée avec réalisme dans un environnement budgétaire contraint.

Deux aspects sont ainsi évoqués.

Les nouvelles technologies décuplent indiscutablement les capacités du combattant. Elles sont facteurs de supériorité dans de nombreux domaines. Elles offrent la possibilité de combattre en tous temps, de nuit, à distance grâce aux moyens d'acquisition et aux armes stand off, de détecter de manière précoce les menaces (radars de trajectographie de l'artillerie, détecteurs de départ de coup équipant les tourelles de blindés, permettant une mise en ligne de tir plus rapide), de diffuser facilement l'information entre le commandement et le combattant (Félin), de protéger plus efficacement le combattant par des équipements améliorés (gilets, blindages) ou par l'adaptation réactive à l'évolution de la menace.

La question se pose alors de la place future à donner à la machine. Dans quelle mesure peut-on envisager une robotisation du champ de bataille, tant les robots y sont déjà présents comme capteurs de contact ou pour le traitement des explosifs ? Mais il faut rester réaliste et modeste. Le milieu terrestre étant particulièrement compliqué comparativement aux milieux marin ou aérien, le robot devra avoir un ratio coût/efficacité cohérent.

Les armées doivent néanmoins tenir compte du contexte propre à notre époque, caractérisée par l'immédiateté, qui ne se satisfait pas de l'action dans la durée, par le refus de la mort et de la souffrance. Les nouvelles technologies s'avèrent ainsi des atouts de valeur dans la mesure où elles contribuent à réduire l'exposition au danger et donc à faciliter l'acceptation de l'engagement, mais aussi à appuyer la manœuvre aéroterrestre.

L'homme devra néanmoins rester au cœur du combat de demain. Sa présence est facteur d'équilibre et de mesure. Malgré notre supériorité technique, l'adversaire cherchera toujours à exploiter nos faiblesses, comme le montre le taliban infiltré dans les rangs de l'ANA responsable des morts du mois de janvier 2012 en Afghanistan.

Par ailleurs, l'excès de supériorité technologique garantissant la destruction de l'adversaire génère chez celui qui est frappé de nulle part un profond ressentiment. Cela peut l'amener à se venger par tous les moyens, avec un vrai risque, l'exportation du conflit par exemple par le terrorisme.

Enfin, il ne faut oublier que la détermination d'une nation s'exprime aussi dans sa capacité à engager et perdre ses soldats. Détermination qui est gage de crédibilité. Le chef des armées a rappelé récemment que les blessés ne sont pas des victimes d'accident du travail, mais des soldats tombés dans l'exercice de leur mission. Le métier de militaire va de pair avec des risques pris en conscience.

Les opérations conduites en 2011 en Libye ne doivent pas laisser penser que le « zéro mort » est advenu, car il y a eu de très nombreux morts au sol parmi les combattants libyens. Elles ne doivent pas non plus entretenir l'idée que l'on peut régler, par la technologie, des crises nées de la folie des hommes.

En conclusion, **Gérard Dugard** évoque la diversité des champs de bataille futurs. La guerre est étrangère : les opérations ont lieu sur des territoires éloignés, au sein de sociétés étrangères, le plus souvent dans un cadre multinational ; à tous les niveaux hiérarchiques, le combattant doit s'adapter à ce multiculturalisme.

La guerre est aussi virtuelle : l'entraînement en simulation, les opérations à distance de sécurité, la robotisation et la cyberguerre font craindre que les combats apparaissent comme virtuels.

La guerre s'exerce aussi dans les champs psychologiques.

Deux scénarios prospectifs extrêmes ont été envisagés : « l'homme évincé » et « l'homme au cœur du système de défense ». Dans cette hypothèse, le défi à relever sera de prendre en compte le facteur humain le plus en amont dans les programmes d'armement futurs.

Clôture des entretiens

Le vice-amiral d'escadre **Richard Laborde**, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, fait part de l'honneur qu'il ressent d'avoir à clore cette session des Entretiens, signe de la réussite de la fusion de l'Institut avec le CHEAr.

Sans revenir sur les sujets abordés dans la journée, qui sont au cœur des réflexions qui seront menées à l'été 2012, il entend faire part de quelques observations personnelles ayant trait au cadre général dans lequel s'inscrivent ces réflexions, et pour mettre en perspective les trois premiers Livres blancs de la V^e République, et les grands traits des ruptures stratégiques de ces quarante dernières années, et de leurs conséquences.

Le « **Livre blanc sur la défense nationale** » publié en 1972 décline le choix gaullien des années 1960 en faveur du fait nucléaire. La force militaire n'est plus celle du nombre et le choix de la stratégie nucléaire s'impose. Cette mutation politico-stratégique repose sur l'articulation de deux orientations *a priori* contradictoires, la modernité stratégique autorisée par une innovation scientifique et technologique, l'arme atomique, et le retour possible à des fondements politiques anciens, parmi lesquels indépendance, rang mondial...

Évoquant la question éthique soulevée dans la journée, **Richard Laborde** précise que les armes nucléaires, comme les armes en général, ne posent pas de problème moral ; ce qui peut poser problème, c'est leur emploi. La dissuasion porte en elle une violence sans commune mesure, mais le passage à l'acte demeure une intention. Les armes nucléaires sont destinées à prévenir la guerre, non à la livrer. N'étant jamais l'agresseur, la France n'encourt pas de responsabilité morale pour ce qu'elle pourrait être amenée à mettre en œuvre, en riposte à l'agression ou au chantage. Depuis 1989 et la disparition de la menace mortelle qui pesait à nos frontières, la dissuasion demeure la garantie de notre survie et de notre indépendance alors que les forces conventionnelles sont devenues des acteurs stratégiques et autonomes de notre sécurité. Cette révolution « copernicienne », que constitue l'inversion du rôle joué par la dissuasion et les forces conventionnelles est actée par le « **Livre blanc sur la défense** » publié en 1994.

La rationalité stratégique laisse place à un sentiment diffus d'incertitudes et d'insécurité : le risque principal réside désormais dans les enjeux régionaux. Le défi des menaces non strictement militaires est pris en compte, terrorisme, trafic de drogue, défi auquel répond une conception globale de la défense. La stratégie d'action est revivifiée, la projection est au cœur du dispositif.

Dans cette période qui marque pour de nombreux analystes la fin du XX^e siècle, il est difficile de distinguer les facteurs déterminants pour la défense de la France. Le Livre blanc de 1994 complète la vision classique et obsidionale des intérêts vitaux et stratégiques par celle des intérêts consécutifs de nos responsabilités internationales et de notre rang dans le concert des nations. Après cette victoire sans affrontement armé avec l'Union soviétique, tout concourt à déprécier la stratégie militaire, le facteur économique semble avoir pris le dessus.

À l'amorce du XXI^e siècle, la situation est tout autre. Nous assistons à un rééquilibrage des critères civils et militaires de la puissance, une articulation nouvelle dans la construction des réponses globales. Aujourd'hui, la stratégie de sécurité nationale associe, sans les confondre, la politique de défense, la politique de sécurité intérieure et de sécurité civile, la politique étrangère et la politique économique. Partie d'un tout, la stratégie militaire semble avoir

retrouvé toute sa place au sein de la stratégie générale de l'État : une politique de défense est une défense au service d'une politique et nécessaire à son exécution.

La construction européenne est un volet majeur de cette politique : la défense de l'Europe repose sur trois entités de nature différente, l'Union européenne, l'Alliance atlantique et les États membres de ces deux organisations. Au début des années quatre-vingt dix, la France fait le choix de l'Europe. Elle inscrit sa politique de défense dans la perspective, nouvelle, d'une défense commune, à construire, telle qu'affirmée dans le Traité sur l'Union européenne. Le maintien du rang de la France et de sa capacité à jouer un rôle dans le concert des nations est directement lié à son aptitude à influencer sur la construction européenne.

Mais aujourd'hui, la défense européenne est à la croisée des chemins. Les États membres ne partagent pas de vision commune sur la vocation de l'UE à devenir un acteur majeur de la sécurité collective comme de leur propre sécurité. En outre, contrairement à la situation constatée en Asie, la crise économique et financière ne peut que renforcer le risque d'une diminution des budgets de défense. La question est donc à terme celle d'un déclassement militaire et stratégique européen, individuel et collectif.

Le Livre blanc « **Défense et sécurité nationale** » de 2008 définit une stratégie nouvelle de sécurité nationale qui appréhende de façon globale nos intérêts de sécurité, sans les limiter exclusivement aux questions de défense. Une primauté est donnée à l'articulation entre la politique de défense et la politique de sécurité. La protection de la population et du territoire français est au cœur du dispositif.

Le paysage stratégique s'est profondément modifié depuis 2008, qu'il s'agisse des révoltes arabes, de la crise économique et financière, du changement de posture des USA ou de la menace terroriste. Le basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie, et l'émergence de la Chine, étaient annoncés et prévus. Ce qui ne l'était pas sont la rapidité et la brutalité du phénomène.

Pour terminer **Richard Laborde** revient sur la place de l'homme dans le système de défense.

Au début du XX^e siècle, l'enjeu des conflits était la survie de la Nation ; les valeurs du soldat étaient celles du citoyen puisque tout citoyen avait vocation à être soldat. Ces repères se sont estompés. Depuis une vingtaine d'années, les interventions ont changé de nature, mêlant l'humanitaire au sécuritaire. De nouvelles questions d'ordre moral ou éthique sont apparues : la légitimité du recours à la force, les interventions humanitaires, la lutte contre le terrorisme, le droit d'ingérence et le devoir de protection des populations civiles. Et dans le même temps, on note un retour de la morale dans la vie internationale, qu'il s'agisse de la montée de la justice internationale, de l'invocation fréquente à la morale dans la justification de l'emploi de la force, ou plus simplement, de la grande attention portée à l'observation stricte des lois de la guerre.

Dans sa formulation classique, la guerre est l'échange de morts pour assurer la survie de l'entité politique. Dans cet espace ainsi normalisé, les combattants sont égaux devant le risque et l'échange. Le terrorisme, le fanatisme tout comme certains armements modernes, drones, robots de toute nature, peuvent effacer cette égalité devant la mort, égalité qui distinguait, parmi les violences, la guerre avec sa dimension éthique.

Pour toutes ces raisons, il importe que l'homme demeure au cœur du système de défense.

■ LA SESSION NATIONALE

La 48^e session nationale armement et économie de défense poursuit sa très dense année au sein de l'IHEDN (2011-2012).

Après la mission d'étude à Abu Dhabi en décembre dernier, qui a fait l'objet d'un rapport de compte rendu et d'étonnement, outre les nombreuses conférences du mois de janvier, avec en particulier les interventions de Jean-Paul Herteman, Jean-Yves Legal, Yves Blanc, et le DGA, les auditeurs sont allés en mission d'étude à Bruxelles (AED, Commission européenne, dîner avec des parlementaires, RP UE, SEAE et Otan), partiellement en commun avec ceux de la 64^e session nationale politique de défense (RP UE et Otan). Le mois de février a été marqué par le deuxième exercice de mise en situation (scénario NAD Otan avec des drones en Méditerranée), l'intervention de Marwan Lahoud et les 9^e Entretiens armement et sécurité. Au mois de mars, nous avons expérimenté une journée commune avec les auditeurs de l'IIHEE (Institut de l'entreprise) sur le management et le leadership en temps de crise, avec beaucoup de succès et de satisfaction des auditeurs des deux parties.

Nous partons en mission d'étude « Monde » en Chine du 25 mars au 2 avril avec le programme ci-dessous :

Dimanche 25 mars (Pékin)

- 18h30 Présentation par l'Ambassadeur de la relation bilatérale franco-chinoise. S.E. Madame BERMANN, ambassadeur de France en Chine
- 19h00 Réception à la Résidence

Lundi 26 mars (Pékin)

- 09h00 Visite Airbus et ligne d'assemblage A 320,
- 12h00 Déjeuner chez Airbus
- 16h00 Rencontre avec le président de la Chambre de commerce européenne
- 19h30 Dîner avec des industriels français

Mardi 27 mars (Pékin)

- 09h00 Visite CAST (China Academy of Space Technology)
- 14h00 Visite 6^e division blindée du Ministère de la défense chinois
- 15h30 Fin de la visite, transfert vers le site de Juyong Guan
- 16h00 Visite de la Grande muraille

Mercredi 28 mars (Pékin puis Shanghai le soir)

- 09h00 Visite NORINCO (China North Industries Corporation)
- 12h00 Déjeuner au restaurant Militaire de l'institut de l'armée de l'Air
- 14h00 Université de Beihang (qui héberge « Centrale Pékin »)
- 19h45 Départ vers Shanghai

jeudi 29 mars (Shanghai)

- 07h00 Départ du bus vers Suzhou
- 09h00 Messier-Dowty (Suzhou) Co.: réparation de trains d'atterrissage
Sneema Suzhou Co. Ltd. (Sneema) : pièces pour moteurs
- 14h00 Visite à Suzhou : le Jardin de la politique des Simples
- 18h30 Réception chez le consul général, Emmanuel Lenain

Vendredi 30 mars (Shanghai)

- 06h30 Départ du bus vers Zhejiang Shipyard (3h de route)
- 09h30 Visite d'un chantier naval Sinopacific (partenaire de Bourbon)

Samedi 31 mars (Shanghai puis Shenzhen le soir)

- 11h30 Temps libre dans la vieille ville
- 14h00 Visite du musée de Shanghai
- 16h30 Transfert vers l'aéroport de Pudong en Maglev (train à lévitation magnétique)
- 18h40 Vol Shanghai Pudong

Dimanche 1^{er} avril (Shenzhen)

- 09h30 Visite Parc Chine Spendide « Folk park »
- 14h30 Visite du musée de Shenzhen qui retrace les différentes étapes de développement de la ville

lundi 2 avril (Shenzhen)

- 09h00 Présentation par l'attaché de défense : « L'évaluation de l'industrie de défense chinoise et la R&D » Présentation par Jérôme Coustans, chef de l'antenne Ubi France à Shenzhen, en charge du secteur NTIC pour Ubi France-Chine
- 14h00 Visite de Huawei, « a leading global information and communications technology (ICT) solution »
- 17h00 Présentations de sa circonscription par le Consul général, Bruno Bisson
- 18h30 Réception offerte par le consul général à l'hôtel Mercure Shenzhen avec hommes d'affaires français

Mardi 3 avril - Retour

La fin de l'année sera ensuite proche, mais verra les visites du CEA DAM, de la DGSE, d'une petite mission d'étude à Berlin en mai, de l'intervention du CEMA.

La restitution des travaux de comité aura lieu le mercredi 20 juin à l'école militaire, et la remise des diplômes pour les deux sessions nationales sera le mercredi 27 juin après-midi.

Pour la suite l'appel à candidature pour la 49^e session nationale se clôture le 30 mars, et la sélection des auditeurs aura lieu début mai.

VOUS AVEZ DIT «CHEAR MED» ?

C'est sous ce vocable qu'on connaissait, il y a encore peu de temps, la Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques (FMES). Et même si le CHEAR est devenu la partie « Armement et économie de défense » de l'IHEDN, la FMES continue à œuvrer, depuis Toulon, pour la sécurité et la paix dans l'espace méditerranéen.

En conservant l'esprit qui animait depuis 1991 les sessions du CHEAR Med, la FMES continue à former des auditeurs, cadres supérieurs civils et militaires, dans le cadre des Hautes Études Stratégiques de la Méditerranée. Chaque année, les promotions successives (les «sessions») mènent des travaux sur les relations entre la France, l'Union européenne, l'espace euro-méditerranéen et le monde arabo-musulman.

D'où sont issus ces auditeurs ? Du ministère de la Défense et d'autres institutions nationales, de collectivités territoriales et consulaires, d'industries de défense et de sécurité et, parfois, de sociétés ou cabinets privés.

Qui sont-ils ? Entre trente et trente-cinq femmes et hommes, titulaires a minima d'une formation d'ingénieur ou d'un master, d'une moyenne d'âge de 45 - 47 ans, tous chargés de responsabilités dans leurs secteurs respectifs.

Comment sont-ils «recrutés» ? Directement auprès des nombreux d'organismes, civils et militaires, susceptibles d'être intéressés. Les dossiers d'inscription sont envoyés en février et mars afin d'obtenir de leur part un ou plusieurs auditeurs. Actuellement, le recrutement de la 23ème session est en cours.

Comment travaillent-ils ? D'octobre à janvier, en comités de dix à douze auditeurs chacun, le but étant d'établir un état des lieux de la problématique étudiée. De février à mai, les comités déclinent l'idée maîtresse et les scénarios qui en découlent, effectuent les travaux et rédigent leurs préconisations. Celles-ci sont ensuite regroupées dans un mémoire soumis à l'avis d'experts des questions traitées. Mi-juin, auditeurs et experts en font, autour d'une table ronde, une restitution publique avant remise aux institutions intéressées (Présidence de la République, SGDNS, ministères, institutions européennes, organisations internationales...) et aux organismes d'appartenance des auditeurs.

À titre d'exemple, la 21ème session (octobre 2010 - juin 2011) a travaillé sur le thème du développement durable et de la sécurité globale dans l'espace méditerranéen, vus sous l'angle d'éventuelles «guerres» de l'eau, des transports et des ressources énergétiques. Depuis octobre 2011, la 22e session fait de même sur les conséquences de la présence des BRICS, et notamment de la Chine, sur l'espace euro-méditerranéen. Elle rendra compte de ses travaux le 16 juin 2012, lors de la table ronde organisée à Toulon.

■ OUVRAGE LU POUR VOUS

La Fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi

Comment les hommes en viennent-ils à se massacrer légalement ?

« Nous allons vous rendre le pire des services, nous allons vous priver d'ennemi ! », avait prédit en 1989 Alexandre Arbatov, conseiller diplomatique de Mikhaïl Gorbatchev. L'ennemi soviétique avait toutes les qualités d'un « bon » ennemi : solide, constant, cohérent. Sa disparition a en effet entamé la cohésion de l'Occident et rendu plus vaine sa puissance.

Pour contrer le chômage technique qui a suivi la chute du Mur, les États (démocratiques ou pas), les *think tanks* stratégiques, les services de renseignement et autres faiseurs d'opinion ont consciencieusement « fabriqué de l'ennemi » et décrit un monde constitué de menaces, de risques et de défis.

L'ennemi est-il une nécessité ? Il est très utile en tout cas pour souder une nation, asseoir sa puissance et occuper son secteur militaro-industriel. On peut dresser une typologie des ennemis de ces vingt dernières années : ennemi proche (conflits frontaliers : Inde-Pakistan, Grèce-Turquie, Pérou-Équateur), rival planétaire (Chine), ennemi intime (guerres civiles : Yougoslavie, Rwanda), ennemi caché (théorie du complot : juifs, communistes), Mal absolu (extrémisme religieux), ennemi conceptuel, médiatique ...

Comment advient ce moment « anormal » où l'homme tue en toute bonne conscience ? Avec une finesse d'analyse et une force de conviction peu communes, Pierre Conesa explique de quelle manière se crée le rapport d'hostilité, comment la belligérance trouve ses racines dans des réalités, mais aussi dans des constructions idéologiques, des perceptions ou des incompréhensions. Car si certains ennemis sont bien réels, d'autres, analysés avec le recul du temps se révèlent étonnamment artificiels.

Quelle conséquence tirer de tout cela ? Si l'ennemi est une construction, pour le vaincre, il faut non pas le battre, mais le déconstruire. Il s'agit moins au final d'une affaire militaire que d'une cause politique. Moins d'une affaire de calibre que d'une question d'hommes.

Pierre Conesa, agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA, fut membre du Comité de réflexion stratégique du ministère de la Défense. Enseignant à Sciences-Po, il écrit régulièrement dans le **Monde diplomatique** et diverses revues de relations internationales. Il est notamment l'auteur de **Guide du Paradis : publicité comparée des au-delà** (L'Aube, 2004 et 2006) et de **Les Mécaniques du chaos : bushisme, prolifération et terrorisme** (L'Aube, 2007).

Pierre Conesa

Collection : *Le monde comme il va*
Genre : essai
Robert Laffont, Julliard, Nil, Seghers
24, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. : 01 53 67 14 00
www.laffont.fr

LE MONDE DE L'ARMEMENT

Nouveaux acteurs, nouvelles menaces : Moscou adapte sa diplomatie et sa défense

La récente conclusion du contrat **Mistral** entre la France et la Russie n'a sur le fond rien d'exceptionnel.

Pour les opinions publiques occidentales, souvent mal informées – voire désinformées – il s'agit d'un événement majeur. Depuis l'arrivée de Vladimir Poutine au Kremlin, on n'a cessé de ce côté du Bug de parler d'un retour de la guerre froide. Dans ce cadre, la transaction surprend nécessairement.

Aux yeux des observateurs cultivant une approche « réaliste » des relations internationales, elle sanctionne logiquement le changement de paradigme survenu dans les relations russo-occidentales avec la disparition de l'Union Soviétique dont on a commémoré fin 2011 le vingtième anniversaire. En choisissant, pour la première fois depuis la grande alliance antinazie de 1941 à 1945, de s'en remettre à d'autres moyens militaires que les siens pour assurer sa sécurité, la Russie réintègre simplement l'ensemble culturel et politique dont le communisme l'a isolé quelques décennies durant, mais auquel elle n'a jamais cessé d'appartenir, l'Europe.

Cela ne signifie pas pour autant un rapprochement avec l'Union européenne.

Vu de Moscou Bruxelles n'est pas aujourd'hui un acteur avec lequel on puisse construire une relation féconde. L'UE est dépourvue des institutions qui définissent une véritable puissance, soit un exécutif clairement identifié qui conduise une politique étrangère et de défense respectée et suivie par tous ses membres. La cacophonie européenne sur le dossier libyen le démontre. Du point de vue économique et budgétaire, la gestion de la crise grecque en atteste, elle n'est même pas capable de mener une action efficace, démontrant la solidarité que l'on attend d'une communauté théoriquement unie. Aux yeux de nombreux Russes la Commission européenne ne représente qu'un aréopage de hauts fonctionnaires irresponsables au sens littéral puisqu'ils ne rendent de comptes à personne et n'incarnent aucune réalité tangible du point de vue de la **Realpolitik**. Bref une entité à prendre en considération compte tenu de la fréquente hostilité dont elle témoigne vis-à-vis de Moscou, mais aucun cas un interlocuteur à qui parler d'égal à égal. Pour le Kremlin, seuls les États peuvent avoir cette prétention.

En conséquence Vladimir Poutine puis Dmitry Medvedev ont fait successivement le choix de privilégier en Europe les partenariats bilatéraux. Russie-Allemagne, Russie-France, les traditionnels tandems entre principales puissances continentales sont de nouveau à l'honneur. Paris-Berlin-Moscou : on retrouve la **troïka** qui s'est opposée en 2003 à la politique de l'administration Bush Jr. et à l'invasion américaine de l'Irak. Un trio qui s'élargit de plus en plus à un quatrième larron, l'Italie, très présente en Russie.

Engagé dans une relation apaisée avec les grandes nations d'Europe de l'Ouest et, dans une certaine mesure de l'Est avec notamment Varsovie, Moscou est depuis 2009 en meilleurs termes avec Washington. Le **reset** de Barack Obama a dans une certaine mesure fonctionné.

Certes des méfiances demeurent. La position américaine sur le dossier des antimissiles est toujours aussi ambiguë. Oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, gazoduc Nabucco : La Maison Blanche poursuit sa politique d'intrusion dans l'étranger proche de la Russie, Asie centrale, Caucase, Ukraine, en soutenant tous les projets susceptibles de réduire l'influence de Moscou dans ces régions.

Mais la Russie a compris que pour la première fois de son histoire elle ne comptait plus de réel ennemi en Occident. Les anciens adversaires sont aujourd'hui confrontés à la même menace. Et celle-ci vient du Sud. Pour l'Europe, de Brest à Vladivostok, l'ennemi à court terme c'est le

fondamentalisme sunnite¹. Le Livre blanc de 2008 désigne clairement le danger aux yeux de la France. Il s'incarne dans l'arc des crises courant du Maroc à l'Indonésie. Un arc dont la courbure centrale passe au nord par le Caucase et la Tchétchénie. Dans les sables du Sahel ou dans les montagnes d'Ingouchie, qu'Al Qaïda s'appelle AQMI, Dokka Umarov, ou Émirat du Caucase, la cible est la même.

Plus à l'Est la menace risque de prendre dans les années qui viennent une dimension bien plus dramatique encore. Avec le retrait anticipé des forces occidentales d'Afghanistan, le risque d'un retour des Taliban à Kaboul est un scénario que la plupart des experts considèrent comme inéluctable. Les Russes avaient laissé derrière eux une armée afghane de plus de 100 000 hommes, lourdement équipée, lorsqu'ils ont quitté le pays fin 1988. Après quatre années de combats et de réels succès, elle n'avait pu empêcher la prise de Kaboul par les Mudjahiddins en 1992. Le régime Karzaï – dont on connaît la corruption et la popularité en Afghanistan... – ne bénéficiera certainement pas d'un sursis du même ordre. Or le retour des Taliban aux affaires pourrait signifier un embrasement généralisé de l'Asie centrale avec une résurgence du terrorisme et des guérillas islamistes dans les ex-républiques soviétiques. Le MIO (Mouvement Islamique d'Ouzbékistan), branche locale d'Al Qaïda dont les troupes avaient été dispersées lors de l'offensive occidentale de 2001-2002 en Afghanistan, a déjà repris ses opérations au nord du Piandj, dans l'est du Tadjikistan à l'été 2010. Que la contagion gagne au nord la vallée du Ferghana, partagée avec l'Ouzbékistan et le Kirghizstan et c'est l'ensemble de la zone, déjà fragilisée par les conflits interethniques et un trafic d'héroïne massif, qui sera déstabilisée. La Russie, qui conserve plusieurs milliers d'hommes et des moyens matériels dans la région² afin notamment de protéger ses ressortissants serait alors en première ligne.

À plus long terme toutefois, la principale menace vient de Chine. Engagée depuis 1996 dans un partenariat stratégique avec Pékin, la Russie n'oublie pas pour autant que la Chine est un ennemi potentiel. Jamais les Chinois n'ont accepté les concessions territoriales qu'ils ont dû consentir en Extrême-Orient à l'Empire russe en 1858-1860³. Entre le sud du kraï de Khabarovsk, le Primorié et l'oblast de l'Amour, plus de 900 000 kilomètres carrés ont été annexés à l'époque par le Tsar Alexandre II.

Or ces terres sont riches. Pétrole, gaz, métaux, bois...Elles offrent un vaste éventail de ressources encore non exploitées par la Russie et qui seraient très utiles à Pékin pour maintenir le rythme infernal de sa croissance économique. La situation est d'autant plus problématique que ces provinces se dépeuplent. Il ne reste aujourd'hui que six millions de citoyens russes sur une superficie aussi vaste que la France et l'Allemagne, dont près du tiers vit sous le seuil de pauvreté et n'aspire qu'à migrer à l'ouest de l'Oural en quête d'un emploi. À l'inverse sur la rive chinoise de l'Amour ce sont plus de 130 millions de personnes qui vivent dans les provinces du nord-est entre Pékin et la frontière. Ces régions, qui correspondent grossièrement à ce qu'on appelait autrefois la Mandchourie, ont longtemps été le fer de lance industriel de la Chine. Mais elles sont aujourd'hui confrontées à des difficultés économiques. En conséquence une immigration – légale et clandestine – se développe vers les territoires russes de l'Extrême-Orient. Avec le risque à terme que les populations chinoises, venues occuper des terres délaissées par les Russes, ne revendiquent le retour de ces régions dans

¹ En 1969 les armées soviétique et chinoise se sont affrontées le long de l'Oussouri à la suite d'un accrochage entre patrouilles de garde-frontières. Les combats avaient fait plusieurs centaines de morts.

² Tadjikistan : 6 000 hommes de troupe avec un appui d'avions de combat et d'hélicoptères sur les aéroports de Douchanbe et Aini. Kirghizstan : Base de Kant (une dizaine d'avions, 15 hélicoptères) jusqu'en 2018 dans le cadre de l'OTSC.

³ Traités de Aigun et de Pékin, dénommés « traités inégaux » par les Chinois

L'INDUSTRIE DE DÉFENSE TURQUE, AMBITIONS ET LIMITES

le giron de Pékin. Un scénario « à la Kosovarde » que les autorités russes redoutent et dont elles essaient de se prémunir suivant deux procédés. Le premier est diplomatique. Dans le cadre du partenariat stratégique évoqué plus haut, Pékin et Moscou ont conclu une série d'accords visant à délimiter une fois pour toutes le tracé de leurs 4 200 kilomètres de frontières communes. Après un premier traité signé en 1991 par Gorbatchev, les deux parties ont signé un nouveau texte en 2004 et annoncé de concert le règlement définitif du problème. Mais elles n'ont depuis cessé d'apporter des amendements à leur convention. Et le FSB s'est ému au printemps dernier des travaux lancés par Pékin afin d'approfondir le lit de l'Oussouri, opérations susceptibles de détourner le cour de la rivière, donc la frontière entre les deux pays, à l'avantage de la Chine. Lorsqu'on connaît, de part et d'autre la valeur symbolique de l'Oussouri...¹

Le second est militaire. L'administration Eltsine ayant drastiquement réduit les budgets dans les années 90, les Russes ont bradé leur matériel de dernière génération à l'armée chinoise pour sauvegarder leur industrie de défense. Considérant à juste titre que de simples ventes sur étagères ne suffiraient pas aux Chinois pour combler leur énorme retard technologique², ils ont engrangé des milliards de roubles en vendant des sous-marins **Kilo** et des dizaines de Sukhoï-27³. Dans ce contexte, Pékin a mené la modernisation de ses forces tambour battant une décennie durant. Heureusement il y a eu depuis une prise de conscience à Moscou. Cette collaboration est aujourd'hui terminée hormis sur certains segments non stratégiques. ⁴ Et d'ici 2020, leur projet de dépôts d'armes prépositionnées l'indique, les forces armées russes réorienteront en priorité leur dispositif de défense vers la Chine. En définitive les futurs **Mistral** russes risquent donc de trouver plus d'emploi en mer de Chine, où Pékin se prépare à mettre en service son premier porte-avions, qu'en Baltique ou en Mer Noire. Un cadre politique et militaire idéal pour que la coopération militaire franco-russe se poursuive sans entraves...

Sur les motivations ayant poussé les Russes à interrompre leur coopération avec la Chine et sur la poursuite de la modernisation des forces armées chinoises voir « Accord sino-ukrainien : une menace pour la défense russe », in 3P. Polemos Pater Pantou. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/3p/3p-n1.pdf

Philippe Migault (41° SN)

L'étude de la Turquie, et donc de son industrie de défense, sont d'une grande importance dans la mesure où l'effondrement de l'URSS, la fin de la bipolarité, les nouvelles menaces, telles que irrédentismes, nationalismes, fanatismes religieux, prolifération potentielle d'armes de destruction massive (Iran ?) ont placé la Turquie dans l'œil du cyclone .

La Turquie est au croisement géographique de 3 plaques géopolitiques (qui se comportent comme des plaques tectoniques), l'Union Européenne, la zone arabo-musulmane et la zone panturque.

- L'Union européenne, qui comprend 27 pays, dont certains ont été rattachés au cours d'une longue histoire de sang et de fureur à l'Empire Ottoman. La Grèce, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie ont été des provinces de la partie européenne de cet immense empire. Parmi les pays qui ne sont pas encore membres de l'UE, mais qui y aspirent, l'Albanie, la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro, et même la Serbie ont été dans ce cas. L'adhésion éventuelle de la Turquie à l'ensemble européen n'est pas sans poser des questions à certaines de ces populations, les indépendances les plus récentes datant de juste un siècle. En particulier, les relations avec la Grèce sont et resteront détestables. Le souvenir des expulsions des Grecs d'Asie mineure en 1922, l'invasion de Chypre en 1974 et l'occupation de la région du nord de l'île, la délimitation des eaux territoriales de la mer Égée sont autant d'abcès de fixation.

- La zone arabo-musulmane, qui était jusqu'il y a un siècle, c'est-à-dire hier à l'échelle historique l'Empire ottoman ; celui-ci comprenait, outre le territoire de la République Turque actuelle, et les possessions européennes rappelée plus haut, les territoires suivants : toutes l'Afrique du Nord, appelé Maghreb, à l'exception du Maroc ; l'Égypte, la Syrie, l'Irak, la Jordanie, Israël et les Territoires palestiniens, les zones côtières de l'Arabie et le Yémen. Au sein des populations, le souvenir de cette période est mitigé. Certes les Ottomans étaient des occupants et des impérialistes, dont la férule était dure, mais le souvenir que le sultan était aussi le Calife des croyants conserve un impact important dans le réveil actuel de l'Islam.

Quelques statistiques, à oublier, car il ne faut jamais faire confiance à des chiffres que l'on n'a pas soi-même truqués (W.Churchill)

	TURQUIE	FRANCE
Superficie	783 600 km ²	551 000 km ²
Population	80 Millions	63 Millions
Religions	Musulman 98%	Sensibilité chrétienne
PIB, au taux d'échange officiel	763 Milliards US\$	2 808 Milliards US\$
PIB / habitant (en PPA)	14 600 US\$	35 000 US\$
Endettement (en % du PIB)	43 %	85 %
Budget Défense 2011 (hors Gendarmerie)	12 Md US \$	48 Md US\$
Effectif des forces (hors Gendarmerie)	511 000	236 000
Effectifs Gendarmerie	280 000	98 000

1 En 1969 les armées soviétique et chinoise se sont affrontées le long de l'Oussouri à la suite d'un accrochage entre patrouilles de garde-frontières. Les combats avaient fait plusieurs centaines de morts.

2 Sur le décalage sino-russe en matière d'avions de combats voir l'étude réalisée par l'IRIS pour la DGA en janvier 2011 : « Avions de combat 5G : capacités de production par un pays non-occidental ». Général (2S) Jean-Vincent Brisset et Philippe Migault.

3 Fidèle à ses pratiques de reverse engineering et à son mépris des règles de licence, la Chine propose aujourd'hui à l'export son J-11, une copie low cost du Sukhoï-27...

4 Sur les motivations ayant poussé les Russes à interrompre leur coopération avec la Chine et sur la poursuite de la modernisation des forces armées chinoises voir « Accord sino-ukrainien : une menace pour la défense russe », in 3P. Polemos Pater Pantou. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/3p/3p-n1.pdf

• La zone panturque, ou pantouranienne, s'étend d'Istanbul au Turkestan chinois ; dans cet espace immense, les populations partagent une même origine ethnique, et des langues proches. Après l'effondrement ottoman de 1918, et en s'appuyant sur les peuples turcophones de l'Asie centrale dans une optique « panturquiste » Enver Pacha tenta de reconstituer un empire en arrachant les provinces de l'Asie Centrale à la Russie alors en cours d'accouchement de l'Union Soviétique. Après avoir bataillé pendant plus d'un an et remporté quelques succès éclatants, Enver Pacha et sa petite armée doit faire face à la première armée de cavalerie rouge de Boudienny. Enver Pacha trouva la mort au Tadjikistan en août 1922 dans une charge désespérée. En 1996, sa dépouille a été enterrée comme un héros national sur la Colline de la Liberté d'Istanbul. Ce transfert est significatif de l'attachement de certains milieux au rêve panturc. Le réalisme s'est imposé. Même si des liens culturels rapprochent les différents peuples d'Asie centrale (communauté turcophone), la Turquie a échoué dans son projet panturc et a dû se réorienter vers des stratégies bilatérales qui, sans assurer d'hégémonie politique et donc de débouchés exclusifs pour des industries turques, voit tout de même porter quelques fruits.

À cette situation géopolitique complexe, plaçant la Turquie au milieu de l'Eurasie, s'ajoute une révolte larvée des populations kurdes animée par le PKK dans l'est du pays. Mais si les dépenses militaires de la Turquie restent à un niveau élevé et continuent à croître, la part relative de celle-ci en pourcentage du PIB est en réduction du fait de la croissance de l'économie turque.

Historiquement, la République Turque est née de la dislocation de l'Empire Ottoman. Le dépeçage orchestré par la fin de la 1^{re} guerre mondiale a entraîné en réaction la doctrine kémaliste, du nom de Mustapha Kemal Atatürk, libérateur de la Turquie et fondateur de la République Turque en 1923, qu'il dirigea d'une main de fer jusqu'à sa mort en novembre 1938. Le kémalisme a l'obsession de la protection de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays ; c'est sur cette doctrine qu'est basé le refus obstiné des demandes d'autonomie, voire d'indépendance, d'une grande partie de la minorité kurde. La Turquie est un pays où la culture politique est de longue date imprégnée de l'ingérence des Forces armées. Les remises en ordre répétées de l'Armée, appelés en Europe « Coups d'État militaires », ne sont en réalité que l'application stricte de la constitution kémaliste qui demandait aux Forces Armées d'assurer envers et contre tout la pérennité de la République contre tout péril. C'est en application de cette doctrine que, en 1997 le Premier ministre « islamiste » Necmettin Erbakan a dû démissionner sous la pression des militaires. Ce concept de démocratie contrôlée par les Forces Armées a été supprimé depuis la révision constitutionnelle menée par l'AKP.

Un embargo sur les armements frappa temporairement la Turquie en 1974, à la suite de l'Opération Attila. Celle-ci dénomme l'intervention turque à Chypre, pour protéger la minorité turque à la suite du coup d'état des activistes grec-chypriotes. Cette action militaire a eu comme conséquence l'expulsion des chypriotes grecs de la partie nord de l'île. L'embargo provoqua une prise de conscience des responsables de la vulnérabilité du pays compte tenu de l'importation à l'époque de la totalité des équipements de défense nécessaires à l'équipement des forces armées.

À partir de 2002, le passage démocratique du régime laïc kémaliste au profit de l'AKP, parti islamiste apte à exercer le gouvernement, correspond également à l'effacement progressif de l'élite « roumélienne » (héritiers d'Atatürk et des Turcs originaires de la partie européenne de l'Empire Ottoman) par des Anatoliens moins intéressés par l'adhésion à l'Union Européenne a remplacé la

Turquie dans le 'Grand jeu' du Proche Orient, et renoué les liens entre les pays héritiers de l'Empire Ottoman. Les militaires, grands défenseurs de l'idéal kémaliste, demeurent omniprésents dans la société turque, abordant des débats de société sur le port du voile pour aller jusqu'à la définition des concepts de sécurité nationale en passant bien entendu par les industries de défense qui sont très clairement indépendantes du pouvoir politique civil.

Depuis 10 ans, la place stratégique de la Turquie dans l'Otan, face à l'émergence de nouvelles menaces, a entraîné une reconstitution très turbulente du discours de défense vers une approche plus holistique des questions de sécurité. La politique extérieure turque se veut plus globale, plus flexible et privilégie les structures de coopération internationales, le dialogue avec les pays voisins, les contacts diplomatiques pour soutenir une expansion culturelle turque. Cette ambitieuse politique entraîne dans son sillage l'industrie de défense qui cherche à devenir un exportateur d'armements dans la sphère arabo-musulmane.

Cette expansion est soutenue d'ailleurs en interne par de projets d'acquisition et de modernisation visant à compenser les failles importantes au niveau de la projection des forces, du fait d'une logistique globalement lourde. En effet, la modernisation des forces armées passe par la supériorité technologique compensant la réduction des effectifs. Une défense nationale turque auto-suffisante serait également compétitive sur le plan international. Cette compétitivité s'est manifestée récemment par des fusions d'entreprises au niveau national (Military Holding companies) autour de 4 compagnies importantes (Tusas, Havelsan, Aselsan et Roketsan) qui chapeautent elles-mêmes 10 autres compagnies. L'armée turque a révélé un programme de modernisation qui devrait s'étendre sur trente ans et dont le coût total approche les 150 milliards de dollars US. Ce plan d'équipement comprend entre autres des plans d'acquisition de 640 avions de combat modernes, 950 hélicoptères, 14 frégates. Le pays investit également beaucoup dans la sécurité intérieure afin de se protéger contre d'éventuelles attaques terroristes et les menaces à la sécurité maritime. Dans les années à venir, les investissements clés devraient dans les systèmes de surveillance et de détection menaces vis-à-vis des bases navales et des ports, en plus des systèmes de surveillance des frontières.

L'industrie turque participe aux principaux programmes de défense. Pour les forces aériennes, le grand industriel responsable de la production des plates-formes aériennes est Tusas. Cette société a produit sous licence 240 exemplaires du chasseur Lockheed F-16, dont la Turquie est le principal utilisateur après l'USAF. Sous une licence acquise auprès de l'industriel italien Augusta, 60 hélicoptères d'attaque T-121, dérivés du « Mangusta » sont en cours de production en Turquie.

Pour les nouveaux programmes devant couvrir pour les besoins turcs, Tusas est associé au développement du chasseur de nouvelle génération JSF F-35, dont au moins 116 appareils seront probablement acquis, et au développement du transport européen A400M, dont 10 exemplaires sont commandés.

La Turquie est entrée dans le club fermé des producteurs de drones Male, avec l'UAV ANKA, comparable aux drones israéliens des classes Héron ou Hermes

Pour la marine, 16 sous-marins Type 209 / 1200 - 1400 et 8 frégates Meko 200 ont été produits sous licence allemande, donnant ainsi accès à un savoir-faire. Les constructions en cours portent sur 6 sous-marins Type 214

Désormais autonome, l'industrie turque est capable de développer ses propres bâtiments. Le premier programme indigène est la corvette furtive lourde « Milgem ». La prochaine étape serait la construction

d'un porte-hélicoptère (similaire au BPC de la Marine nationale), mais ce besoin n'est pas encore financé.

Compte tenu des menaces intérieures et extérieures, l'armée de terre qui est la mieux dotée des trois armées. Le principal programme est le développement d'un char de combat national, dont 1 000 exemplaires sont prévus. Ce char « Altay », qui sera de la classe du char « Leclerc » est l'objet d'un partenariat avec Rotem, en Corée du Sud, et basé sur le char coréen K2 « Black Panther » ; Un premier lot de 200 chars sera commandé en 2012.

Pour renouveler l'artillerie, près de 500 systèmes de calibre 155/52 sont en commande sur des licences sud-coréennes.

Il existe également des développements de véhicules de transports de troupe à roues chez Nurof (RN-94 avec la Roumanie) et chez FNSS (Pars).



Le rôle des importations d'armement par la Turquie est de moderniser aussi bien l'industrie turque de défense que les forces armées. Le Sous-secrétariat pour les Industries de Défense (SSM) est responsable de la gestion de cette double stratégie. Selon les

directives du SSM, toute importation d'armes par la Turquie doit comprendre des transferts de technologies, de la coproduction, et des droits d'exportation, aussi bien que des *offsets*. Ceux-ci sont particulièrement sévères. En cas de non respect d'obligations d'*offsets* / compensations, contrairement à d'autres pays, le paiement des indemnités ne met pas fin aux engagements prévus aux contrats.

L'exigence du SSM de pouvoir exporter les systèmes de défense produit sous licence est le reflet que la Turquie se positionne comme un fournisseur régional. Les premiers succès de cette politique sont en l'Égypte, en Malaisie (211) et aux Émirats arabes unis. Le développement des ventes export de l'industrie de défense Turque, est un moyen de financer la production militaire au profit des besoins domestiques. Pour les industriels français, il y a un *ris-que* évident de voir dans quelques années l'industrie turque face à nous sur certains marchés. Elle en a affiché la volonté, et bénéficiera d'un tropisme favorable des états non arabes de religion musulmane (Malaisie, Pakistan, Indonésie), voire des anciennes provinces ottomanes.

L'important rapprochement stratégique de la fin des années 90 entre Turquie et Israël, matérialisé par un accord cadre de coopération militaire cède la place à une relation contrastée. Ce refroidissement permet à Ankara de jouer un rôle de médiateur dans un Moyen Orient arabe plus disposé à accueillir une Turquie moins alignée que par le passé sur les États-Unis. En 2010, il est à noter un net rapprochement sur les programmes terrestres entre la Turquie et la Corée du Sud.

L'industrie française subit le contrecoup des différentes prises de position des autorités politiques (Gouvernement, Parlement) sur la classification des massacres d'Arméniens au cours de la 1^{re} guerre mondiale. Les réactions très violentes de l'opinion publique turque sont partagées par tous les partis politiques turcs. Il est peu probable qu'à court terme, des contrats significatifs soient attribués aux entreprises françaises, mais des marchés secondaires de sous-ensembles ne peuvent être exclus.

Le programme de réduction des effectifs de l'armée turque, la plus

massive de l'Otan, au profit d'une armée plus petite, manœuvrière et équipée, entraînera une relance de plans d'équipements qualitatifs. La politique d'acquisition turque entend quant à elle renforcer la participation des industries nationales tout en encourageant la coopération internationale pour les domaines qui requièrent une technologie avancée.

Dans ce contexte, l'industrie turque s'est depuis quelques années éloignée de la tutelle américaine. En effet, l'établissement des firmes gérées par les militaires et les normes imposées par l'État contribuent à durcir le marché turc, ce qui déplaît fortement aux Américains, peu habitués à rencontrer de tels barrages.

Le gouvernement turc ne conteste pas les pouvoirs sur l'OYAK, le TSKGV et le SSDF, les 3 principaux conglomérats militaro-industriels du pays.

Des « Military holdings » sont des outils performants contribuant à dynamiser l'industrie de défense.

Oyak, une holding dispensée d'impôts. Il s'agit du Fonds de solidarité et d'aide mutuelle des forces armées qui a été créé en 1961 après le premier coup d'État. Oyak ne limite pas ses activités à sa fonction de mutuelle ou au versement de compléments de retraite à ses 227 000 membres. C'est la troisième holding du pays. Oyak participe au capital de 60 sociétés, possède cimenteries, supermarchés, industries chimiques... Comparé aux autres holdings turques, Oyak présente plusieurs particularités. Ainsi, les militaires sont majoritaires au sein de son conseil d'administration, présidé par un général à la retraite. Mais surtout elle bénéficie d'un avantage de taille : le fonds de pension n'acquiesce pas l'impôt sur les sociétés ! À cela s'ajoutent les cotisations de ses adhérents, qui lui versent 10% de leurs salaires, ce qui permet d'éviter les problèmes de trésorerie.

Outre Oyak, l'armée est présente dans l'industrie militaire par le biais de deux fondations, le SSDF (Fonds de soutien à l'industrie de défense) et la TSKGV (Fondation pour le renforcement des forces armées turques), qui ont pour vocation de diminuer la dépendance du pays à l'égard de l'étranger dans ce secteur. La TSKGV, par exemple, fabrique sous



licence des avions F16 américains. Là encore, comme Oyak, les deux structures bénéficient de diverses exemptions d'impôts. Le SSDF se finance grâce aux gains de la loterie nationale, à des taxes sur les ventes d'alcool et de tabac, et aussi sur les paris (courses de chevaux et matchs de football). Autant de revenus versés au budget de l'armée qui échappent au vote du Parlement. Ils constituent un impôt militaire dont s'acquiescent tous les citoyens turcs et qu'aucun, ou presque, ne songe à contester, tant le respect pour l'institution reste fort en Turquie...."

Appartenant pour la plupart à ces holdings, les industriels turcs les plus connus sont :

ASELSAN Electronics industry est une filiale de la Fondation, avec 3 000 employés. ASELSAN assure la fabrication sous licence américaine d'une gamme complète d'équipement et de systèmes électroniques et optiques de défense. ASELSAN est désormais à

même d'effectuer des développements autonomes. Cette société est incontournable pour établir des *joint ventures* en vue de répondre à des appels d'offres turcs.



Havelsan, autre filiale de la Fondation est une entreprise de logiciels. TUSAS est divisé en deux entreprises. Tusas Aerospace Industries (TAI), avec 1 700 employés produit sous licence les chasseurs Lockheed F-16, les avions de transport

tactiques EADS CASA CN 235 et les hélicoptères Eurocopter AS 532 et Augusta Mangusta; TAI est associé au programme de transport militaire A400M. Tusas Engines est licencié de General Electric pour la fabrication du réacteur du F-16.

FNSS Savma Sistenleri, est une co-entreprise entre la société industrielle NUROL et BAe Systems Inc. (États-Unis). FNSS fabrique sous licence la gamme complète des blindés moyens AIFV pour les besoins nationaux et a enregistré des succès significatifs à l'exportation.

Ibrahim ORS réalise une gamme complète d'équipements de support et de logistique.

MKEK (Makina ve Kimya Endustrisi Kuruma), avec 7 000 employés, fabrique des munitions de tous types et de tous calibres.

Roketsan Missiles industries, produit des roquettes et des missiles tactiques.

Otokar est le maître d'œuvre responsable du développement du char Altay, avec comme partenaires Aselsan pour l'électronique et la conduite de tir, MKEK pour l'armement et Roketsan pour l'acier à blindage.



Les programmes d'équipement de celle-ci font augurer de bonnes perspectives pour l'industrie de défense turque, en particulier pour les navires de combat, les torpilles lourdes, les systèmes sous-marins, les hélicoptères, les capteurs, les systèmes de gestion de données,

les drones et les dispositifs de détection des engins explosifs improvisés (IED)

Toutefois, une industrie nationale, aussi intégrée et financée soit-elle, ne peut pas résolument prétendre à conquérir de vastes marchés sans que des dissensions de politique intérieure ne soient réglées. Le mauvais état de santé du Premier Ministre actuel Recep Erdogan laisse présager une succession rapide et provoque des dissensions au sein de l'AKP, dont les partis laïcs, et l'Armée pourraient profiter dans un « retour à la doxa kémaliste ».



École militaire - Case 41 - 1 place Joffre - 75700 Paris - SP 07
Tél. : 01 44 42 42 25 – Fax : 01 44 42 34 46
E-mail : aachear@free.fr



Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense